



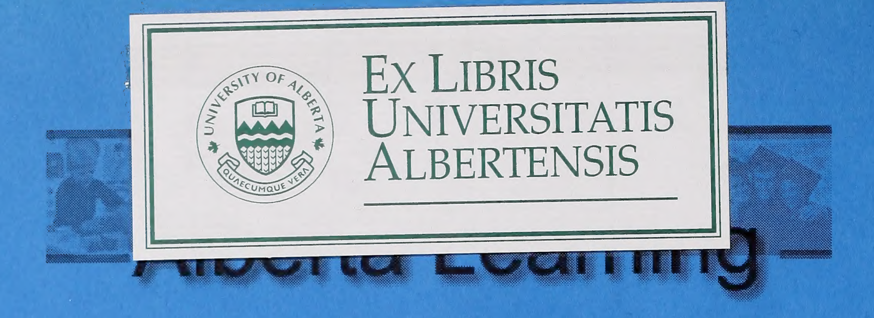
Manuel à l'intention des parents 2003 – 2004

Ce que mon enfant apprend à l'école



10-11-12

Alberta
LEARNING



Visitez notre site : **http://www.learning.gov.ab.ca/French**

Cette publication est en vente au :
Learning Resources Centre
12360, 142e Rue
Edmonton, Alberta, Canada, T5L 4X9
Téléphone : 780–427–5775
Téléc. : 780–422–9750
Internet : **http://www.lrc.learning.gov.ab.ca**

Voici les coordonnées des directions signalées dans ce document :

Direction de l'éducation française
Tél. : (780) 427-2940
Téléc. : (780) 422-1947
Courriel : def@edc.gov.ab.ca

Aboriginal Services Branch
Tél. : (780) 415-9300
Téléc. : (780) 415-9306
Courriel : asb@gov.ab.ca

Curriculum Branch
Tél. : (780) 427-2984
Téléc. : (780) 422-3745
Courriel : curric.contact@learning.gov.ab.ca

Learner Assessment Branch
Tél. : (780) 427-0010
Téléc. : (780) 422-4200
Courriel : assess.contact@learning.gov.ab.ca

Learning and Teaching Resources Branch
Tél. : (780) 427-2984
Téléc. : (780) 422-0576
Courriel : curric.contact@learning.gov.ab.ca

Learning Technologies Branch
Tél. : (780) 674-5350
Téléc. : (780) 674–6561
Courriel : ltbgeneral@gov.ab.ca

Special Programs Branch
Tél. : (780) 427-6326
Téléc. : (780) 422-2039
Courriel : SpecialEd@learning.gov.ab.ca

À l'extérieur de la région d'Edmonton, vous pouvez appeler sans frais en composant d'abord le 310-0000.

ISSN 1489-811X

Ce que mon enfant apprend à l'école

10e, 11e et 12e années

Manuel à l'intention des parents

2003 - 2004

Le manuel *Ce que mon enfant apprend à l'école* se veut une source d'information destinée aux parents. Il présente le programme d'études de la 10e, 11e et 12e années et comprend ce qui suit :

- des résultats d'apprentissage choisis pour chaque matière, tirés du programme d'études provincial;
- des liens au site Web d'Alberta Learning, permettant d'obtenir davantage de renseignements;
- des renseignements sur l'exploration de carrières et les transitions au monde du travail et aux études postsecondaires;
- une fiche pour nous faire part de vos commentaires.

Table des matières

Remarque. – Dans cette publication, les termes de genre masculin utilisés pour désigner des personnes englobent à la fois les femmes et les hommes. Ils sont utilisés uniquement dans le but d'alléger le texte et ne visent aucune discrimination.

Message du ministre d'Alberta Learning

L'excellence en éducation constitue une priorité clé des Albertaines et des Albertains. Les parents, les élèves, le personnel enseignant et la communauté, tous ont démontré leur engagement à maintenir un système d'éducation exceptionnel au profit des élèves actuels et des générations à venir.

Le gouvernement de l'Alberta tient résolument à offrir une éducation de premier plan aux élèves de l'Alberta. Une programmation de haute qualité permettra à nos élèves de prendre leur place dans la communauté mondiale. Le programme scolaire de l'Alberta se veut innovateur et attentif aux besoins d'apprentissage des élèves. Grâce à ce programme, nos élèves ont la possibilité d'acquérir les connaissances, les habiletés et les attitudes nécessaires pour devenir des citoyens bienveillants, responsables, et altruistes, des citoyens qui contribuent au bien-être de la société.

Le secondaire deuxième cycle représente une période importante de la vie des élèves. C'est alors qu'ils commencent à prendre des décisions à propos de leur avenir. Les choix qu'ils font en ce qui a trait aux cours qu'ils suivront auront d'importantes incidences sur la préparation de leur cheminement futur, qu'ils poursuivent des études postsecondaires ou intègrent le milieu du travail. En tant que parents, vous jouez un rôle clé lorsque vient le temps d'aider à déterminer l'orientation future de votre enfant et de faire en sorte que les choix de cours favorisent de bonnes transitions et maximisent les possibilités futures.

Lorsque vous êtes au courant de ce que votre enfant apprend à l'école, vous êtes alors en mesure de renforcer son apprentissage à la maison. C'est dans cette optique qu'Alberta Learning publie la série de manuels, *Ce que mon enfant apprend à l'école*. Je vous encourage à discuter du contenu de ce manuel avec les enseignants de votre enfant afin d'obtenir plus d'information et de conseils. Le secondaire deuxième cycle doit être un tremplin à tout apprentissage futur, que ce soit au collège, à l'université, dans une école technique, ou encore, comme apprenti ou dans le monde du travail.

Il est essentiel que tous les intervenants de l'éducation, notamment les parents, les enseignants, les directeurs d'écoles, les directeurs généraux et les autres membres de notre communauté, travaillent de concert pour assurer que notre système d'apprentissage satisfera constamment aux besoins des élèves dans notre monde en constante évolution. Ensemble, nous pouvons continuer à assurer que chaque élève bénéficiera de fondements solides grâce auxquels il pourra apprendre, s'épanouir et réussir.

Le ministre d'Alberta Learning,

Dr Lyle Oberg
Député, Strathmore Brooks

Renseignements à l'intention des parents

Les liens aux sites Web indiqués dans ce manuel permettent aux parents d'obtenir de plus amples renseignements.

L'apprentissage de votre enfant se fait dans des milieux variés : chez vous, à l'école et dans votre communauté. Ensemble, avec le personnel enseignant et les membres de la communauté, vous favorisez cet apprentissage.

Lorsque vous êtes informé de ce que votre enfant apprend à l'école, vous êtes alors mieux en mesure de l'aider à apprendre à la maison. La série, *Ce que mon enfant apprend à l'école*, veut vous aider à participer à son éducation en favorisant une meilleure compréhension de ce qu'il doit apprendre.

L'enseignement en Alberta

Les écoles fournissent aux élèves un programme scolaire varié qui les aide à :

- acquérir des connaissances, des habiletés et des attitudes dans une variété de matières;
- faire preuve d'habiletés de réflexion critique et créative en matière de résolution de problèmes et de prise de décisions;
- faire preuve de compétence en matière des technologies de l'information;
- savoir comment apprendre et travailler de manière autonome et en équipe;
- développer des caractéristiques personnelles désirables et l'aptitude à prendre des décisions respectant les règles d'éthique;
- faire preuve d'initiative, de leadership, de souplesse et de persévérance;
- vouloir apprendre pendant toute la vie et se rendre compte qu'il s'agit là d'un besoin.

Les écoles préparent également les élèves à contribuer à la société par l'intermédiaire de leurs communautés, de leur milieu de travail et (ou) de leurs études postsecondaires.

Il incombe aux enseignants de prendre un certain nombre de décisions lorsque vient le temps de planifier leur enseignement. Tout groupe d'élèves présente une gamme de différences individuelles. En s'appuyant sur les résultats d'apprentissage présentés dans les programmes d'études, les enseignants satisfont aux besoins et aux intérêts de leurs élèves, et établissent des liens entre les diverses matières. Ils choisissent les ressources, l'équipement et le matériel pouvant aider les élèves à atteindre les résultats d'apprentissage. Les méthodes d'enseignement et les horaires peuvent varier d'une école ainsi que d'une classe à l'autre, ce qui permet de répondre aux besoins d'apprentissage variés des élèves.

Pour sa part, Alberta Learning vient en aide aux enseignants en choisissant les meilleures ressources possibles, notamment des manuels, des vidéocassettes et des logiciels, et ce, pour toutes les matières. Lorsque Alberta Learning autorise une ressource, cela signifie qu'elle respecte des normes élevées et peut aider les élèves à réaliser les résultats

d'apprentissage. Cela n'empêche toutefois pas les enseignants de choisir d'autres ressources, pourvu qu'elles ne vont pas à l'encontre de la politique du conseil scolaire.

http://www.lrc.learning.gov.ab.ca

Les ressources autorisées sont vendues par le LRC.

L'éducation en français langue première

L'éducation en français langue première est aussi appelée « éducation francophone ». Elle assure aux élèves une éducation de qualité en français, dans le cadre de la culture et de la communauté francophones.

L'éducation en français langue première s'adresse aux élèves de parents francophones qui désirent développer et maintenir chez leur enfant la langue française comme langue première. Généralement, ces parents veulent aussi que leur enfant développe une identité et une culture françaises.

http://www.learning.gov.ab.ca/french/m_12/affirmer/CadreFR.pdf

L'éducation en français langue première poursuit l'excellence dans la formation de personnes fières de leur identité, de personnes capables de vivre et de travailler dans le monde du XXIe siècle.

L'efficacité de l'éducation en français langue première peut se mesurer selon les résultats suivants :

- les élèves s'identifient et s'intègrent à la langue, à la culture et à la communauté francophones;
- les élèves acquièrent les connaissances, développent les habiletés et adoptent les attitudes prescrites dans les programmes d'études d'Alberta Learning;
- les élèves acquièrent une connaissance approfondie de l'anglais;
- les élèves et la communauté trouvent dans l'éducation en français langue première un foyer de langue, d'identité et de culture françaises.

La Fédération des parents francophones de l'Alberta (FPFA), en partenariat avec le ministère de l'Apprentissage, a élaboré un guide à l'intention des parents pour l'accompagnement de leur enfant dans son éducation en français langue première. *Tu peux compter sur moi* comprend environ 200 pages de pistes, d'illustrations, de témoignages de jeunes et de parents, de renseignements au sujet des services en français ainsi que des références à des ouvrages pertinents.

La FPFA a publié, à l'été 2002, une ressource des plus utiles et attendues pour les parents de foyers exogames : *I'm with you! Exogamous families' guide to the world of francophone education*. Les parents francophones et non francophones y trouveront des réponses à leurs interrogations et des renseignements pertinents pour les éclairer et les inspirer dans l'accompagnement de leur(s) enfant(s) fréquentant une école francophone.

Il est possible d'acheter ces deux documents auprès de :

www.francalta.ab.ca/fpfa

Fédération des parents francophones
8627, rue Marie-Anne Gaboury, Bureau 203
Edmonton, Canada T6C 3N1
Tél. : (780) 468-6934
Téléc. : (780) 469-4799
Courriel : fpfa@francalta.ab.ca

L'enseignement de la langue

En Alberta, l'école francophone accueille une clientèle reflétant une diversité linguistique et culturelle. Cette diversité représente le plus grand défi de l'école francophone puisque celle-ci cherche à amener chaque enfant qui la fréquente à maîtriser la langue française d'une part, et à construire son identité d'autre part.

La première priorité de l'école francophone est l'établissement d'une base solide en français chez les élèves, base sur laquelle ils pourront construire leurs savoirs et développer leur appartenance à la communauté francophone. Une fois que les élèves ont acquis une base solide en français, et que cette langue est devenue leur outil de pensée, on introduit alors l'enseignement formel de l'anglais, dans le but d'aider les élèves à atteindre un très haut niveau de bilinguisme.

Pour aider votre enfant

Voici quelques conseils importants qui vous aideront à favoriser l'apprentissage chez votre enfant.

- Soyez positifs et encourageants par rapport à son apprentissage. Cela l'aidera à se sentir en confiance et à percevoir sa réussite avec enthousiasme.
- Parlez-lui du travail qu'il fait à l'école et aidez-le à faire ses devoirs.
- Aidez votre enfant à se fixer des objectifs réalistes, puis à discuter de ses progrès de manière encourageante.
- Établissez des liens entre son travail scolaire et la vie de tous les jours. Saisissez ces occasions pour faire de la résolution de problèmes en parlant de situations de tous les jours.
- Restez en communication avec ses enseignants pour être au courant non seulement de ses progrès, mais aussi de ses préoccupations, de ses réussites et de ses réalisations.

Les ressources dont il est question ci-dessous sont susceptibles de vous aider. Vérifiez si elles se trouvent à l'école de votre enfant.

http://www.lrc.learning.gov.ab.ca/scripts/cgiip.exe/resources/item.htm?item-no=415530

- *La réussite scolaire de votre enfant* — Conseils et stratégies vous permettant d'aider vos enfants, de la 1re à la 9e année, à faire leurs devoirs. Il est possible d'acheter cette ressource auprès du Learning Resources Centre. Le numéro de commande est 415530.

http://www.lrc.learning.gov.ab.ca/pro/resources/item.htm?item-no=477019

- *Mieux réussir à l'école* est une ressource pour les élèves du secondaire premier et deuxième cycles qui veulent devenir de meilleurs apprenants. Elle leur offre des idées pratiques pour obtenir de meilleurs résultats à l'école. Il est possible d'acheter cette ressource auprès du Learning Resources Centre. Le numéro de commande est 477019.

http://www.learnalberta.ca

- Site Web *LearnAlberta.ca* — Ressources multimédias d'apprentissage en ligne se rapportant directement aux programmes d'études de l'Alberta. Cliquez sur *Content Development Projects* pour connaître les projets en marche ou réalisés.

www.2learn.ca/toile2/2LearnFran.html

- Site Web *TELUS 2Learn* — Créé grâce à un partenariat entre le secteur de l'éducation et le secteur des affaires, ce site offre toute une gamme de renseignements à l'intention du personnel enseignant, des élèves et des parents.

Conseils d'école

http://www.learning.gov.ab.ca/french/M_12/systeme/conseils.asp

http://www.francalta.ab.ca/fpfa/

Les écoles, les parents et les communautés jouent tous un rôle important dans le domaine de l'éducation. Grâce aux conseils d'école, les parents, les élèves, les enseignants et d'autres membres de la communauté ont l'occasion de participer à la prise de décisions en matière de politiques, de programmes et de services, de même que dans la répartition des fonds. Il incombe à chaque conseil d'école de déterminer son degré de participation, et ce, en fonction des besoins qui existent dans leur milieu. Pour en savoir plus à ce sujet, les parents peuvent communiquer avec leur école ou la Fédération des parents francophones de l'Alberta.

Activités de financement et frais scolaires

Les décisions en matière d'activités de financement incombent au conseil scolaire ou au directeur d'école, en consultation avec le conseil d'école, d'après les lignes directrices établies par le conseil scolaire. En septembre 2000, l'Alberta School Boards Association (ASBA) a élaboré des lignes directrices qu'elle a fournies aux conseils scolaires dans le but de les aider à formuler des politiques appropriées à l'échelle locale.

Frais scolaires

http://www.asba.ab.ca/advisories/policy-fundraising.pdf

Un des principaux objectifs de ces lignes directrices consiste à faire en sorte que des frais scolaires ne soient pas prélevés pour les articles essentiels. Des frais scolaires peuvent être demandés pour les fournitures et le matériel qui sont fournis aux fins d'usage et de consommation personnels de l'élève. Cela peut comprendre des articles comme les calculatrices, la location de casiers, les agendas des élèves et les disquettes. Ces frais sont facturés selon le principe de récupération des coûts.

Les politiques locales peuvent inclure la dispense des frais ou la prolongation des paiements lorsque les parents connaissent des difficultés financières.

Activités de financement

Selon ces lignes directrices, il ne faut pas organiser d'activités de financement pour payer des articles essentiels, comme les manuels scolaires. Certaines activités de financement sont justifiées pour des éléments comme les uniformes de sport, les excursions et d'autres ressources complémentaires que le personnel et les parents désirent obtenir pour leurs écoles. La participation aux activités de financement est volontaire. Aucun élève ne peut être exclu d'un évènement ou d'un programme parce que ses parents n'ont pas fait leur part.

Les programmes alternatifs

Une des assises fondamentales du système d'éducation de l'Alberta est le choix. Quand arrive le moment de choisir une école, les parents et les élèves ont tout un éventail de choix : les écoles publiques, catholiques, francophones, privées et à charte. Ils ont également accès à des programmes uniques et innovateurs, y compris les écoles virtuelles. D'autre part, les parents peuvent choisir l'enseignement à domicile.

Information au sujet du curriculum

L'Alberta possède l'un des meilleurs systèmes d'éducation au monde grâce à son programme scolaire. Une des raisons de cet état de fait est un programme d'études centralisé de haute qualité qui identifie ce que les élèves doivent apprendre et être capables de faire, et ce, pour toutes les matières à tous les niveaux. Ce programme permet aux élèves de s'épanouir et de construire un avenir prometteur pour eux, pour leur famille et leur communauté.

Comment obtenir l'information nécessaire

Pour obtenir des renseignements sur le programme d'études et les ressources d'apprentissage, vous pouvez procéder de diverses façons :

- Communiquez avec les enseignants ou avec la direction d'école;

http://www.learning.gov.ab.ca/french/Manuel_parents/Manuels.asp

- Consultez les manuels, **Ce que mon enfant apprend à l'école**, qui renferment des résultats d'apprentissage choisis pour chaque matière, résultats tirés des programmes d'études de l'Alberta. Ces manuels vous fournissent une bonne vue d'ensemble de chaque année scolaire. Ce manuel fait partie d'une série de guides réalisés pour tous les niveaux, de la 1re année jusqu'au secondaire 2e cycle. Ils sont accessibles au site Web d'Alberta Learning ou peuvent être achetés auprès du Learning Resources Centre (LRC).

http://www.learning.gov.ab.ca/french/Manuel_parents/sommaires.asp

- Consultez les **Sommaires des programmes** afin d'obtenir un bref aperçu de chaque année scolaire. Ils sont accessibles au site Web d'Alberta Learning.

http://www.learning.gov.ab.ca/french/M_12/programmes/programmes.asp

- En Alberta, le curriculum est présenté dans les **programmes d'études.** Ces documents, qui reçoivent l'autorisation du Ministre, renferment les résultats d'apprentissage de chaque matière, de la maternelle à la 12e année. On y explique la raison d'être d'une matière donnée, les résultats d'apprentissage pour les élèves et les démarches clés pour atteindre les connaissances, habiletés et attitudes exigées. Les autorités scolaires utilisent les Programmes d'études pour s'assurer que les élèves satisfont aux normes provinciales de rendement. Toutefois, elles ont la liberté de décider des approches pédagogiques et de l'ordre de présentation des contenus. Ces programmes sont présentés au site Web d'Alberta Learning ou peuvent être achetés auprès du LRC.

http://www.learning.gov.ab.ca/lrdb

- Consultez la base de données des ressources autorisées au site Web d'Alberta Learning. Cette dernière fait mention des **ressources autorisées pour les élèves et les enseignants de l'Alberta**, la plupart d'entre elles pouvant être achetées auprès du LRC.

http://www.learning.gov.ab.ca

Le **site Web d'Alberta Learning** contient également des renseignements destinés aux parents, renseignements qui portent sur l'apprentissage, allant de la petite enfance jusqu'à l'âge adulte.

Les contenus — Ce que les élèves doivent apprendre

Le curriculum de l'Alberta vise à :

- renfermer les connaissances, habiletés et attitudes clés dont les élèves ont besoin pour le monde du travail et pour parfaire leur éducation tout au long de leur vie;
- anticiper les besoins futurs et tenir compte des changements dans la société tels que les tendances par rapport à l'emploi, à la mondialisation et aux progrès technologiques;
- incorporer les valeurs de citoyenneté et le respect pour les différentes langues et cultures;
- tenir compte des besoins et des habiletés des élèves — intellectuel, social, émotionnel et physique — à différents âges et stades de développement;
- assurer que chaque année scolaire constitue la base pour bien apprendre au cours des années suivantes;
- incorporer les nouvelles découvertes et théories acceptées par les spécialistes des différentes matières;
- favoriser l'acquisition des habiletés nécessaires pour bien apprendre une matière;
- tenir compte des nouvelles recherches en matière d'apprentissage et d'enseignement;
- identifier l'année scolaire la plus appropriée pour l'acquisition d'habiletés spécifiques;
- démontrer comment l'étude d'une matière donnée contribue au développement des élèves;
- favoriser l'apprentissage dans divers milieux;
- permettre le recours à différentes façons d'offrir l'enseignement, y compris l'utilisation des nouvelles technologies et des ressources communautaires telles que l'apprentissage à distance et en milieu de travail.

L'élaboration d'un programme — Qui participe au processus?

Alberta Learning joue un rôle de premier plan dans l'élaboration et la révision des programmes. Toutefois, plusieurs autres intervenants jouent un rôle clé dans ce processus : enseignants, directeurs d'écoles, parents, spécialistes en éducation, établissements d'enseignement postsecondaire et membres de la communauté. Leurs suggestions et commentaires font en sorte que le curriculum répond aux besoins des élèves et renferme des transitions harmonieuses d'une année scolaire à l'autre, du secondaire au postsecondaire et au monde du travail.

Comment assurer la pertinence des programmes

Le curriculum doit donner aux élèves les connaissances et les habiletés nécessaires tant pour le présent que pour l'avenir. C'est pourquoi il est révisé régulièrement et modifié pour en assurer la pertinence. Ces modifications sont effectuées seulement après avoir bien consulté les parties intéressées.

Les modifications au curriculum sont décidées bien en avance afin de minimiser leur impact sur les écoles, les enseignants et les élèves. Cela

permet aux conseils scolaires d'avoir le temps nécessaire pour implanter les changements et acheter les ressources.

La révision d'un programme

Si on juge qu'on doit apporter des modifications mineures ou majeures à une matière donnée, on fait alors appel à la participation des parties intéressées en éducation. Le Ministère mène une première série de consultations et rédige une ébauche du programme d'études. Cette ébauche est soumise à plusieurs groupes dont des comités consultatifs afin d'obtenir leurs réactions.

On obtient aussi des suggestions par l'entremise de réunions, de présentations à des groupes d'enseignants et de formulaires de réponses en ligne. Les enseignants jouent un rôle clé dans ce processus grâce à leurs connaissances de la matière et des besoins des élèves de différents niveaux scolaires.

La mise en œuvre d'un programme

On soumet l'ébauche du programme d'études au Ministre pour son approbation. À la suite de son autorisation, il revient aux conseils scolaires d'en faire la mise en œuvre. Habituellement, on accorde aux écoles une année d'implantation optionnelle avant que le programme devienne obligatoire. À partir du moment qu'un programme est obligatoire, toutes les écoles doivent enseigner le nouveau curriculum.

Alberta Learning appuie la mise en œuvre en élaborant des ressources en matière de planification, de stratégies et d'évaluation. De plus, le Ministère tient des sessions d'information pour les chefs de file et les enseignants clés de chaque conseil scolaire.

Les six consortiums régionaux reçoivent des fonds à l'intention du perfectionnement professionnel. On a confié au Edmonton Regional Consortium la responsabilité d'organiser les sessions de perfectionnement pour les enseignants des écoles francophones et d'immersion et pour ceux de français langue seconde, et ce, dans l'ensemble de la province.

Alberta Learning fournit également une subvention pour aider les écoles à acheter des ressources par l'entremise du Learning Resources Centre. Ces ressources, à l'intention des enseignants et des élèves, sont élaborées dans le but précis d'appuyer la mise en œuvre du curriculum de l'Alberta.

L'éducation autochtone

http://www.learning.gov.ab.ca/k_12/curriculum/bySubject/aborigin/default.asp

Les peuples autochtones de l'Alberta veulent que leurs enfants remplissent les mêmes exigences et atteignent les mêmes normes que celles qui sont fixées pour tous les élèves de l'Alberta.

Le terme « autochtone » se rapporte aux Premières nations, aux Métis et aux Inuits. Afin de soutenir l'apprentissage des élèves autochtones, les écoles sont incitées à employer des ressources d'apprentissage qui accordent de l'importance aux perspectives du patrimoine autochtone.

Par ailleurs, tous les élèves de l'Alberta devraient comprendre les cultures, les modes de vie et le patrimoine des Autochtones, et y être

sensibilisés. Dans cette optique, Alberta Learning a élaboré des ressources à l'intention des élèves et des enseignants afin de venir en aide aux enseignants.

Des cours portant sur les cultures et les langues des Blackfoot et des Cris sont autorisés à l'échelle provinciale et locale, puis offerts dans la province.

http://www.learning.gov.ab.ca/k_12/specialneeds/teacherresourcescat.pdf

De plus, un guide intitulé *A Handbook for Aboriginal Parents of Children with Special Needs* donne des renseignements permettant d'aider les parents autochtones à travailler avec les écoles pour répondre aux besoins particuliers de leurs enfants. Cette ressource est en vente au LRC.

Our Treasured Children est une vidéocassette qui complète bien le guide *A Handbook for Aboriginal Parents of Children with Special Needs*. Cette cassette présente des histoires de membres des communautés autochtones, transmises de génération en génération. Cette vidéocassette est également vendue par le LRC.

Les soutiens à l'apprentissage

Dans chaque classe et dans chaque école, les élèves ont des besoins individuels. Il revient aux enseignants de faire en sorte que tous les élèves puissent prendre part à des activités qui les aident à bâtir et consolider leur apprentissage.

Les élèves de l'Alberta apprennent de diverses façons : à l'école, au sein de la communauté, en groupes, petits et grands, et de manière autonome. Grâce au soutien d'Alberta Learning, les écoles fournissent des programmes et des services variés.

La francisation

Lors de leur entrée à l'école, certains élèves parlent peu ou pas le français. Pour répondre à leurs besoins langagiers, les écoles francophones ont mis sur pied un programme de francisation pour favoriser l'acquisition et l'apprentissage du français par ces élèves. Ce programme fait partie de toutes les initiatives entreprises par l'école pour améliorer leurs habiletés langagières, pour les amener à reconnaître leurs anglicismes, et enfin, pour maintenir, développer et enrichir leur niveau de langue et leur identité culturelle.

L'anglais langue seconde

http://www.learning.gov.ab.ca/k_12/curriculum/bySubject/ESL/default.asp

La langue maternelle de bien des enfants nés au Canada n'est pas l'anglais. Par ailleurs, de nombreux élèves nous arrivent de pays où l'anglais n'est pas la langue d'usage. De la 1re à la 12e année, les écoles offrent de l'aide supplémentaire aux élèves ayant l'anglais comme langue seconde. Grâce à cette aide, ils peuvent apprendre la langue assez couramment pour pouvoir s'intégrer aux activités de la classe le plus rapidement possible. Si vous croyez que votre enfant a besoin d'aide en anglais langue seconde, nous vous conseillons de parler de la situation à son enseignant.

Services d'orientation et de counseling

Les conseils scolaires et les écoles offrent des services d'orientation et de counseling pour aider les élèves à choisir une carrière et à bien répondre à leurs besoins éducatifs, personnels et sociaux. Le conseiller professionnel et d'autres membres du personnel enseignant assurent ces services en collaboration avec le foyer et la communauté. On encourage les parents à contacter ce personnel au sujet des besoins de leurs enfants.

Les besoins spéciaux

http://www.learning.gov.ab.ca/french/adt_scol/default.asp

http://www.lrc.learning.gov.ab.ca/scripts/cgiip.exe/resources/item-title.htm

Si votre enfant a des difficultés d'apprentissage, le personnel de l'école le portera à votre attention et explorera avec vous les causes possibles de ces difficultés. Aussi, si vous pensez que votre enfant a des difficultés d'apprentissage, parlez-en avec son enseignant. Partagez toute information à son sujet de qui pourrait aider à identifier la cause de ses difficultés et les mesures aptes à améliorer la situation.

Le personnel de l'école peut utiliser toute une gamme de moyens informels pour identifier les besoins d'apprentissage. S'il devient évident que les stratégies d'enseignement régulières ne suffisent pas pour un élève donné, l'enseignant, en consultation avec les parents, demandera que l'élève reçoive une évaluation plus poussée. L'enseignant ou la direction d'école ont tous les renseignements à ce sujet.

La *School Act* énonce qu'il revient aux conseils scolaires de décider si un enfant a besoin d'un programme d'adaptation scolaire. On doit offrir des occasions d'apprentissage spéciales aux enfants ayant des besoins spéciaux, soit les élèves doués et talentueux ainsi que les élèves ayant des difficultés légères, moyennes ou graves. Ainsi, ces élèves pourront recevoir un programme d'enseignement conforme à leurs besoins d'apprentissage. En effet, les conseils scolaires sont tenus d'offrir des programmes d'enseignement pour tous les enfants d'âge scolaire qui résident à l'intérieur des limites de leur district, y compris ceux ayant des besoins spéciaux.

Pour répondre aux besoins de ces enfants, on pourra apporter des modifications à l'un ou l'autre des éléments suivants : la pédagogie, les stratégies d'évaluation, les ressources et les matériaux, l'environnement de la classe, les installations et/ou le curriculum. De plus, pour certains élèves, on devra faire appel à des services de santé spécialisés.

La plupart des élèves ayant des besoins spéciaux reçoivent leur enseignement dans les salles de classe ordinaires de l'école de leur quartier ou localité. Ils y reçoivent tout au long de la journée les programmes, les services et les appuis propres à leurs besoins. Plusieurs options de placement sont possibles car différents enfants exigeront une variété de services d'appui. La collaboration doit présider à la décision du milieu d'apprentissage le plus favorable à un enfant.

Pour plus d'information sur l'examen mené par le Ministre, contactez le Disputes Management Team Leader au 780-427-7235.

Dans la très grande majorité des cas, les parents et le personnel de l'école s'entendent sur le placement le plus approprié. S'il y a désaccord, les parents peuvent contester la décision auprès du conseil scolaire. Le directeur d'école peut vous fournir les renseignements relatifs à la procédure d'appel de votre conseil scolaire. Si les parents

ne sont pas d'accord avec la décision du conseil scolaire, ils peuvent écrire au ministre d'Alberta Learning et lui demander d'examiner la décision du conseil scolaire.

Un plan d'intervention personnalisé renfermant un plan d'action et des objectifs mesurables doit être préparé pour chaque enfant ayant des besoins spéciaux. Ce plan indique ce que l'enfant sait et ce qu'il peut faire. De plus, il spécifie ce que l'enfant devra apprendre et comment. Ce plan est un outil souple qui doit être mis à jour sur une base régulière.

Les parents, l'élève et le personnel de l'école doivent travailler en équipe pour assurer l'implantation du plan.

Les ressources suivantes pourraient vous être des plus utiles :

http://www.lrc.learning.gov.ab.ca/pro/resources/item-title.htm

- *La réussite scolaire de votre enfant,* renferme une foule d'idées très utiles pour les parents qui veulent jouer un rôle proactif dans la réussite scolaire de leurs enfants de la 1re à la 9e année. Il est possible d'acheter ce document auprès du Learning Resources Centre. Le numéro de commande est 415530.

http://www.learning.gov.ab.ca/french/adt_scol/normes/default.asp

- *Les normes en matière d'adaptation scolaire* (2003), contient des renseignements sur les exigences des conseils scolaires d'offrir des programmes et des services aux élèves de la 1re à la 12e année qui ont des besoins spéciaux.

http://www.lrc.learning.gov.ab.ca/pro/resources/item.htm?item-no=477019

- *Mieux réussir à l'école* est une ressource pour les élèves du secondaire premier et deuxième cycles qui veulent devenir de meilleurs apprenants. Elle leur offre des idées pratiques pour obtenir de meilleurs résultats à l'école. Il est possible d'acheter cette ressource auprès du Learning Resources Centre. Le numéro de commande est 477019.

L'apprentissage à distance et en ligne

La Learning Technologies Branch (LTB) élabore du matériel imprimé ainsi que du matériel destiné à l'apprentissage en ligne.

http://www.learning.gov.ab.ca/ltb/

http://www.lrc.learning.gov.ab.ca

Pour obtenir des renseignements sur l'achat de matériel d'apprentissage à distance, veuillez communiquer avec le Learning Resources Centre.

http://www.learning.gov.ab.ca/ltb/400/courses.html

Pour obtenir la liste de tous les cours d'apprentissage à distance pouvant être achetés ou faire l'objet d'études, consultez la section « Courses » du site Web de la LTB.

http://www.learning.gov.ab.ca/ltb/400/eproduct.html

Pour connaître les produits électroniques disponibles, rendez-vous à la page Web « Electronic Products ».

LearnAlberta.ca est le site Web tout à fait désigné où on peut découvrir de nouvelles ressources en ligne à l'intention des élèves, des parents et des enseignants. On y trouve des ressources françaises dans les domaines suivants : adaptation scolaire, éducation physique, études professionnelles et technologiques (ÉPT), français, mathématiques et les technologies de l'information et de la communication (TIC).

http://www.albertaonline.ab.ca/

Enfin, l'Alberta Online Consortium, en collaboration avec la Direction de l'éducation française, est en train d'élaborer des cours d'apprentissage

à distance de langue française. Pour savoir quels cours seront offerts en français, communiquez avec la Direction de l'éducation française.

Le Programme d'intégration et de formation professionnelle

Le Programme d'intégration et de formation professionnelle (PIFP) s'échelonne de la 8e à la 12e année. Un élève peut s'y inscrire à tout temps au cours de ces cinq années. Un Certificat de réussite est décerné aux élèves qui réussissent le PIFP.

Ce programme vise les élèves qui apprennent mieux grâce à l'expérience et aux activités pratiques. Les connaissances, les habiletés et les attitudes à acquérir ont des liens directs avec leurs expériences personnelles. La participation dans la communauté fait partie intégrante de tous les cours offerts dans le cadre de ce programme. On assure ainsi le développement d'un sens civique et l'établissement de liens avec le marché du travail.

Le Programme d'intégration et de formation professionnelle comprend des cours de base dont l'éducation physique, santé et préparation pour la vie/carrière et vie et des cours complémentaires. Il comprend également des cours de formation professionnelle qui prépare les élèves à un emploi de premier échelon dans huit secteurs professionnels.

L'évaluation

Les examens en vue du diplôme

http://www.learning.gov.ab.ca/french/M_12/evaluation/default.asp

En plus d'être évalués par leurs enseignants, les élèves inscrits aux cours suivants sont tenus de passer un examen en vue du diplôme portant sur ces cours :

Biologie 30
Chimie 30
English Language Arts 30-1*
English Language Arts 30-2*
Études sociales 30
Études sociales 33
Français 30
French Language Arts 30
Mathématiques appliquées 30
Mathématiques pures 30
Physique 30
Sciences 30

À part les examens d'English Language Arts 30-1, English Language Arts 30-2, Français 30 et Sciences 30, il y a une version anglaise et française de l'examen.

Pour obtenir des crédits dans l'un ou l'autre de ces cours, un élève doit passer l'examen en vue du diplôme et obtenir une note d'au moins 50 %. La note finale est la moyenne de la note émise par l'école et de la note obtenue à l'examen en vue du diplôme.

On peut passer ces examens dans toutes les écoles du secondaire deuxième cycle qui enseignent l'une ou l'autre de ces matières. Après la session d'examen, l'élève reçoit un relevé de ses résultats sur lequel figure la note obtenue à l'examen en vue du diplôme, la note la plus récente attribuée par l'école et la note finale qui en résulte pour chaque cours. Les notes figurant sur ce document ne correspondront pas toujours aux notes figurant sur le relevé de notes officiel. En effet, le relevé de notes rapporte la note la plus élevée de l'école, la note la plus élevée obtenue à l'examen et la plus haute note finale au cours d'une période de trois ans.

Un élève peut demander que son examen soit recorrigé ou passer l'examen de nouveau. Dans les deux cas, l'élève doit payer un frais. Advenant que la note de l'examen est augmentée d'au moins 5 %, ces frais lui sont alors remboursés. Un élève qui n'est pas satisfait d'une note attribuée par l'école peut faire appel de cette note conformément aux politiques du conseil scolaire. Il doit communiquer sa demande au directeur d'école.

Pour obtenir plus de renseignements au sujet des examens en vue du diplôme, veuillez contacter l'école secondaire de votre enfant. On peut aussi consulter le site Web d'Alberta Learning.

Les exigences du secondaire deuxième cycle

En Alberta, la plupart des élèves mettent trois ans pour compléter leurs études au secondaire deuxième cycle. Chaque année, les élèves ont accès à 1000 heures d'enseignement. Les élèves sont tenus d'aller à l'école jusqu'à l'âge de 16 ans.

Les élèves qui réussissent leurs études au secondaire deuxième cycle peuvent obtenir soit le Diplôme d'études secondaires de l'Alberta, soit le Certificat de réussite.

Il incombe aux élèves de vérifier le montant de crédits qu'ils ont obtenus et prévoient obtenir afin d'être certains de satisfaire aux exigences pour l'obtention du diplôme ou du certificat.

Le Diplôme d'études secondaires de l'Alberta

Pour obtenir un Diplôme d'études secondaires de l'Alberta, les élèves doivent suivre certains cours et obtenir au moins 100 crédits. Un élève peut obtenir plus de 100 crédits. En effet, en suivant des cours pendant tout le temps disponible au cours des trois années du secondaire deuxième cycle, un élève peut explorer une variété de cours et développer des intérêts et des habiletés qui pourront lui être utiles dans l'avenir.

Les élèves des écoles francophones doivent obtenir 71 des 100 crédits exigés en suivant des cours appartenant aux matières obligatoires suivantes : français, anglais, carrière et vie, éducation physique, études sociales, mathématiques et sciences. Il revient à l'élève de choisir parmi les cours obligatoires ou facultatifs pour obtenir les autres 29 crédits.

Les exigences d'obtention du Diplôme d'études secondaires de l'Alberta sont énoncées au tableau suivant. Les cours indiqués représentent le niveau minimum que les élèves doivent terminer pour obtenir le diplôme. Le choix des cours et leur séquence pourront varier d'un élève

à l'autre. Ces exigences permettent aux élèves de terminer leurs études secondaires avec toute une gamme de connaissances. Cependant, ces exigences ne sont pas toujours identiques à celles qu'on doit respecter pour être admis dans les établissements d'études postsecondaires. Il incombe donc aux élèves de s'enquérir des exigences d'admission de l'établissement postsecondaire de leur choix.

EXIGENCES DU DIPLÔME D'ÉTUDES SECONDAIRES (PROGRAMME FRANCOPHONE)
Ce tableau présente les exigences minimales auxquelles un élève doit satisfaire pour obtenir un Diplôme d'études secondaires. Les établissements postsecondaires et le milieu de travail pourront exiger d'autres cours en plus de ceux identifiés ci-dessous.
100 CRÉDITS **ce qui comprend :**
FRANÇAIS 30 ou 33
ENGLISH LANGUAGE ARTS – NIVEAU 30 (English Language Arts 30-1, 30-2, 30 **ou** 33)
ÉTUDES SOCIALES – NIVEAU 30 (Études sociales 30 **ou** 33)
MATHÉMATIQUES – NIVEAU 20 (Maths pures 20, Maths appliquées 20 **ou** Maths 24)
SCIENCES – NIVEAU 20 (Sciences 20, Sciences 24, Biologie 20, Chimie 20 **ou** Physique 20)
ÉDUCATION PHYSIQUE 10 (3 crédits)
CARRIÈRE ET VIE (3 crédits)
10 CRÉDITS DE N'IMPORTE QUELLE COMBINAISON DE : • **Études professionnelles et technologiques (ÉPT)** • **Beaux-arts** • **Langues secondes** • **Éducation physique 20 et/ou 30** • **Un cours de niveau 36 d'un des groupes de cours professionnels du PIFP** • **Un cours de niveau 35 du PIFP élaboré localement, ou** • **Deux cours de niveau 35 d'un des métiers figurant dans le Programme enregistré d'apprentissage**
10 CRÉDITS — N'IMPORTE QUEL COURS DE NIVEAU 30 (AUTRE QU'UN COURS DE NIVEAU 30 EN ENGLISH LANGUAGE ARTS OU ÉTUDES SOCIALES) • **Les cours élaborés/acquis et autorisés localement** • **Les cours de la série 3000 (niveau avancé) en ÉPT** • **Formation par stages 35** • **Un cours de niveau 36 d'un des groupes de cours professionnels** • **Un cours de niveau 35 du PIFP élaboré localement** • **Deux cours de niveau 35 d'un des métiers du Programme enregistré d'apprentissage** • **Deux cours de niveau 30 du programme Green Certificate**

Certificat de réussite – Programme d'intégration et de formation professionnelle (PIFP)

Le PIFP est un programme de choix, et à ce titre, il n'est donné que dans certaines écoles. Les élèves qui réussissent ce programme obtiennent le Certificat de réussite. Bien que ce programme commence en 8e année, les élèves peuvent aussi s'y inscrire en 9e, 10e ou 11e année. Ce programme se poursuit jusqu'à la 12e année.

Ce programme est destiné aux élèves dont le mode d'apprentissage, les aptitudes et les besoins cadrent mieux avec une méthode d'enseignement et d'apprentissage intégrée et utilisant des situations de la vie quotidienne. Les cours permettent aux élèves de vivre des expériences d'apprentissage fonctionnelles et pratiques.

Après avoir réussi ce programme, les élèves peuvent faire une demande de transfert au programme menant au diplôme. Ils doivent alors suivre les cours nécessaires en vue d'obtenir le diplôme. La nature et le nombre de ces cours varieront selon le moment où les élèves exerceront leur droit de transfert.

Sujet	Crédits (minimum)	Cours (minimum)	Cours acceptables et crédits
English Language Arts	8/9	2/3	Eng Lang Arts 16(3) 26(3) 36(3) OU Eng Lang Arts 16(3) 26(3) 23(5) ou 20-2 (5) OU Eng Lang Arts 16(3) 23(5) ou 20-2 (5)
Études sociales	5/6	1/2	Études sociales 16(3) 26(3) OU Études sociales 13(5) OU Études sociales 16(3) 23(5)
Mathématiques	3	1	Mathématiques 16(3) OU Mathématiques 14(5) OU Prép. aux maths 10(3,4,5)
Sciences	3	1	Sciences 16(3) OU Sciences 14(5)
Éducation physique	3	1	Éducation physique 10(3,4,5)
Carrière et vie	3	1	Carrière et vie 20(3,4,5)
Cours obligatoires	25/27		
Cours choisis parmi les groupes de cours professionnels	40	2	Cours professionnels Niveau 16 - minimum de 10 crédits (recommandé)
• Arts de création • Commerce agricole • Construction et fabrication • Ressources naturelles • Sciences commerciales et méthodes de bureau • Services aux individus et au public • Tourisme et hôtellerie • Transport		2 1	Niveau 26 - minimum de 20 crédits (recommandé) Niveau 36 - minimum de 10 crédits (obligatoire)
65/67 crédits déterminés			13/15 crédits indéterminés

Les élèves du PIFP qui désirent obtenir un Certificat de réussite doivent présenter au moins 80 crédits.

Diplômes d'études secondaires, Certificats de réussite et relevés de notes

La Information Services Branch émet un Diplôme des études secondaires de l'Alberta, un Diplôme d'équivalence d'études secondaires ou un Certificat de réussite aux élèves qui satisfont aux exigences de ces diplômes et certificat. Un tableau énumérant les cours et les notes obtenues tout au long du secondaire deuxième cycle est alors remis gratuitement à l'élève qui reçoit un diplôme ou certificat.

Un élève peut demander qu'un relevé de notes officiel lui soit envoyé, ou envoyé directement à un établissement postsecondaire ou un employeur. Un frais est exigé pour ce service. La demande peut être faite de trois façons :

- en personne à Edmonton

  Information Services Branch
  Édifice 44 Capital Boulevard, 2e étage
  10044, 108e Rue
  Edmonton, Alberta
  T5J 5E6

- par téléphone

  780-427-5732
  (Si vous habitez à l'extérieur de la région d'Edmonton, composez d'abord le 310-0000.)

- par Internet
  http://www.learning.gov.ab.ca/learning/studentservices/transcripts.asp

Les cours jugés « incomplets » ne figurent pas sur le relevé de notes. Il revient à l'élève de demander un relevé mis à jour s'il a complété, par après, d'autres cours.

Vue d'ensemble du secondaire deuxième cycle

Le programme du secondaire deuxième cycle est organisé en cours d'études pour chacune des matières. Chaque cours vaut un certain nombre de crédits. Un crédit représente des connaissances, des habiletés et des attitudes se rapportant à chaque cours, et correspond à 25 heures d'enseignement. Lorsque le nombre de crédits est plus élevé, cela signifie qu'il y a plus de matière à étudier et que plus de temps est consacré à ce cours. La plupart des cours valent 1 crédit, 3 crédits ou 5 crédits.

Un numéro est attribué à chaque cours. En général, ce numéro représente l'année scolaire ainsi que le degré de difficulté du cours. Pour certaines matières, il existe des séquences de cours ayant différents degrés de difficulté. Généralement, les élèves suivent les cours préalables d'une séquence de cours, par exemple : Études sociales 10–20–30. Ils peuvent également faire des transferts entre les séquences de cours, par exemple : Études sociales 13–10–20–30. Les élèves qui obtiennent une note de 50 pour cent ou plus en fin de cours ont droit à leurs crédits. Dans le cas de certains cours de niveau 30, les élèves doivent passer des examens en vue du diplôme.

Bien des écoles du secondaire deuxième cycle donnent des cours qui se suivent d'un semestre à l'autre. En général, les cours du premier semestre commencent en septembre et se terminent en janvier. Le deuxième semestre débute en février et prend fin en juin. Dans le cadre de ce système, une école pourrait inclure un cours de 5 crédits tous les jours et un cours de 3 crédits aux deux jours pendant un même semestre. Pour en savoir plus sur la programmation des différents cours, adressez-vous à l'école secondaire de votre enfant.

Le programme d'études comprend des cours obligatoires et des cours facultatifs. Voici certains points à considérer lorsqu'on planifie son choix de cours en 10e, 11e et 12e année :

- Certains cours obligatoires sont conçus à des fins diverses et sont regroupés selon des degrés de difficulté (deux ou plus).
- Généralement, les élèves doivent suivre leurs cours en respectant une certaine séquence. Cela signifie donc qu'ils devraient déterminer quels cours ils aimeraient avoir suivi à la fin de leur 12e année, puis revenir en arrière afin de déterminer les cours préalables.
- Les élèves devraient choisir des cours facultatifs qui contribueront à leurs plans de carrière, en tenant compte des exigences par rapport aux emplois et aux études postsecondaires.

De la 10e à la 12e année, les élèves doivent suivre des cours obligatoires. Ils doivent également faire des choix à partir de cours facultatifs cadrant avec leurs plans de carrière et leurs intérêts personnels.

Les programmes d'études présentent une vue d'ensemble des apprentissages importants à faire dans chaque cours. On y trouve également les connaissances, les habiletés et les attitudes que les élèves doivent acquérir.

Ce manuel contient :

- les résultats généraux ou thèmes des cours;
- des résultats spécifiques choisis pour la plupart des cours;
- des tableaux pour chaque matière illustrant la séquence des cours.

En général, les élèves suivent le cours préalable d'une séquence de cours, bien qu'ils puissent transférer entre des séquences de cours. Les préalables sont indiqués à l'aide de flèches continues, tandis que les voies de transfert recommandées entre les séquences de cours sont indiquées à l'aide de flèches pointillées.

http://www.learning.gov.ab.ca/french/programs.asp/

On peut consulter les programmes d'études au site Web d'Alberta Learning.

Matières obligatoires – *Les élèves doivent suivre :*						
Français	Anglais	Mathématiques	Sciences	Études sociales	Éducation physique	Carrière et vie
Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : anglais, études sociales, français, mathématiques et sciences.						

Matières facultatives – *Les élèves peuvent choisir :*					
Études professionnelles et technologiques (ÉPT)	Beaux-arts	Éducation physique 20-30	Langues autres que l'anglais et le français	Éducation hors campus	Cours approuvés à l'échelle locale

Nouveaux cours pour l'année scolaire 2003-2004 :

- Carrière et vie
- Cours d'allemand, d'espagnol et d'italien
- English Language Arts 30-1 et 30-2
- ÉPT (nouveaux modules en Fabrication et en Gestion des finances)
- Français 13-23-33
- Mathématiques 14
- Sciences 14

Cours à être révisés :

- Biologie 20–30, Chimie 20–30, Physique 20–30
- ÉPT (cours en électrotechnologies)
- Études sociales
- Français langue seconde
- Langues internationales—le cri, le japonais, le mandarin et l'ukrainien
- Programme d'intégration et de formation professionnelle
- Sciences 10–20–30

Matières obligatoires

Matières obligatoires – *Les élèves doivent suivre :*						
Français	Anglais	Mathématiques	Sciences	Études sociales	Éducation physique	Carrière et vie
Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : anglais, études sociales, français, mathématiques et sciences.						

Français

Consulter le programme de français à : http://www.learning.gov.ab.ca/french/francais/default.asp

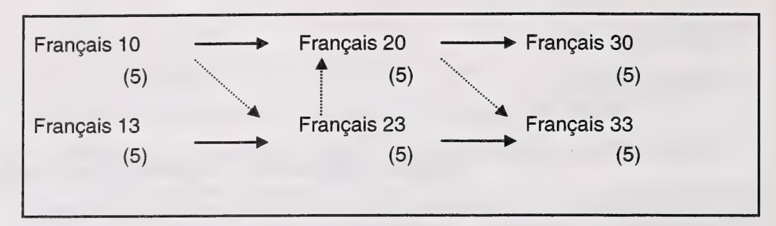
En Alberta, l'école francophone accueille une clientèle issue d'une diversité linguistique et culturelle. Cette diversité linguistique et culturelle représente le plus grand défi de l'école francophone puisque celle-ci cherche à amener chaque élève qui la fréquente à maîtriser la langue française, d'une part, et à construire son identité francophone, d'autre part.

La première priorité de l'école francophone est l'établissement d'une base solide en français chez les élèves, base sur laquelle ils pourront construire leurs savoirs et développer leur appartenance à la communauté francophone.

Le programme de français vise à placer les élèves dans des situations d'apprentissage leur permettant de s'approprier la langue française comme outil de développement personnel, intellectuel, social et culturel. On s'attend à ce que les élèves soient en mesure de lire pour des besoins d'information, d'imaginaire et d'esthétique et de s'exprimer à l'oral et à l'écrit de façon efficace selon le contexte.

Au secondaire deuxième cycle, le programme d'études de français vise à encourager les élèves à s'ouvrir sur le monde de la francophonie canadienne et mondiale. C'est par une meilleure connaissance des intentions des auteurs, de leur point de vue et des valeurs qu'ils véhiculent que les élèves pourront réagir de façon critique à leurs œuvres. Le programme de français vise également à les amener à prendre davantage conscience des éléments qui assurent la clarté de leurs messages tels des mots justes et précis, des expressions, des phrases correctes et de plus en plus complexes, et enfin, des règles de grammaire comprises et bien appliquées.

Au secondaire deuxième cycle, il existe deux séquences de cours de français. Chacune de ces séquences a été conçue pour répondre aux besoins, aux intérêts, aux attitudes et aux plans d'avenir des élèves. Lorsque les élèves choisissent leur programme de français, ils doivent analyser tous ces aspects avec soin. Les élèves peuvent, au besoin, passer d'une séquence de cours à l'autre. Cependant, l'orientation et les attentes de chaque cours sont différentes, ce dont ils doivent absolument tenir compte.



Pour assurer le développement langagier des élèves, le programme de français présente des résultats d'apprentissage dans les domaines langagiers suivants :

En communication orale, les élèves prennent conscience des facteurs qui influencent leur capacité à comprendre (écoute) et à communiquer des messages dans une variété de contextes (interaction et exposé). Ils développent leur capacité à comprendre l'information qui leur est communiquée oralement en utilisant divers indices et diverses méthodes de travail.

L'écoute

En plus des situations où les élèves, l'enseignant et parfois des membres de la communauté viennent partager leurs expériences et leurs connaissances, les situations d'apprentissage se font à partir :

- de la lecture d'articles de journaux ou de magazines aux élèves;
- de la lecture de courts récits ou d'extraits de romans aux élèves;
- de textes sonores tels que chansons, poèmes et documentaires;
- de documentaires audiovisuels.

Au cours de ces situations d'écoute, les élèves développeront, entre autres, leur habileté à prendre des notes, à tenir compte du point de vue de l'auteur, à inférer l'intention de l'auteur et à utiliser leurs connaissances des divers types de discours (explicatif, analytique et argumentatif).

L'interaction

Pour que l'apprentissage de la langue soit signifiant et authentique, il faut offrir aux élèves de nombreuses occasions d'interagir avec les personnes de leur entourage. L'enseignant doit planifier des activités au cours desquelles les élèves pourront s'exprimer spontanément.

En plus du travail de groupe, les élèves échangeront leur point de vue sur des projets, des expériences, ou des évènements portant :

- en 10e année, sur l'actualité ou sur le monde des arts, des sports et des loisirs;
- en 11e année, sur le monde du travail;
- en 12e année, sur des problématiques sociales, sur leurs aspirations ou sur leur vision du monde.

L'accent sera mis sur :

- l'emploi d'expressions et de mots appropriés pour décrire les projets, les évènements et les expériences;
- l'emploi d'expressions et de mots appropriés pour intervenir dans une discussion, tout en respectant les interlocuteurs, pour arriver à une entente (négociation) et pour présenter ou remercier un participant ou un conférencier;
- l'évaluation de l'efficacité de leurs interventions.

L'exposé

Les situations proposées pour les présentations orales devraient permettre aux élèves de faire état, soit de ce qu'ils savent déjà, soit de ce qu'ils ont appris sur un sujet donné ou encore, de représenter leur monde imaginaire. Les thèmes choisis pour les présentations peuvent provenir d'autres matières.

Les présentations doivent être bien structurées. L'enseignant doit offrir aux élèves la possibilité de s'exercer seuls ou devant un pair afin de leur permettre de jeter un premier regard sur leur présentation et d'apporter les changements nécessaires. L'accent devrait être mis :

- en 10e année, sur les moyens à prendre pour présenter leur sujet et pour conclure leur présentation, sur les besoins d'information du public et sur le respect des mécanismes de la langue prévus à ce niveau scolaire;
- en 11e année, sur les conditions entourant la préparation de leur présentation et sur la façon de traiter d'un sujet en fonction des particularités du public cible;
- en 12e année, sur le registre de langue approprié à la situation, et sur la gestion efficace des moyens prévus pour répondre à leurs besoins de communication.

La lecture

Les élèves développent leur habileté à lire en abordant des textes plus longs et plus complexes. Ils accroissent leur capacité à analyser les caractéristiques des textes afin de mieux comprendre leur organisation interne. Ces connaissances leur permettent de comprendre qu'il y a des structures et des types de textes qui varient selon l'intention de communication.

Dans le domaine littéraire, les élèves prêtent une attention spéciale aux éléments de stylistique, aux techniques de narration et aux valeurs véhiculées dans ces textes.

L'écriture

Les élèves apprennent à rédiger des textes de plus en plus complexes et variés de manière à répondre plus efficacement à leurs besoins de communication. Ils poursuivent le développement de leur habileté à organiser et à formuler leurs idées clairement, tout en respectant les règles qui régissent l'organisation interne des textes ainsi que celles de

l'orthographe grammaticale. Ils apprennent également à réviser leurs textes en utilisant diverses sources de référence.

Les élèves apprennent à rédiger des textes de type explicatif/descriptif (10e), analytique (11e) et argumentatif (12e). Ils apprennent également à rédiger des lettres de demande d'emploi (10e), un curriculum vitæ (11e) et des notes de service (12e).

Pour chaque situation d'écriture, les enseignants guident les élèves dans la révision de leur texte afin que ces derniers acquièrent les habiletés, l'habitude et l'attitude nécessaires pour amener un texte à l'étape de publication. Les élèves apprennent à vérifier le contenu de leur texte et à l'adapter à leur public. Ils apprennent également à vérifier la structure du texte et de la phrase, et à appliquer les règles de grammaire connues, de façon systématique ou à l'aide de matériel de référence.

Matières obligatoires – *Les élèves doivent suivre :*						
Français	Anglais	Mathématiques	Sciences	Études sociales	Éducation physique	Carrière et vie

Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : anglais, études sociales, français, mathématiques et sciences.

Anglais

Consulter le programme d'anglais à : http://www.learning.gov.ab.ca/k_12/curriculum/bySubject/english/

Le programme d'anglais a deux principaux buts. Le premier consiste à favoriser, chez les élèves, la compréhension et l'appréciation de l'importance et du caractère artistique de la littérature, tandis que le deuxième but consiste à permettre à chaque élève de comprendre et d'apprécier la langue, puis de l'employer avec confiance et compétence dans une variété de contextes, avec des publics cibles variés et dans des situations diverses.

L'appréciation de la littérature et l'aptitude à bien employer la langue augmentent les possibilités des élèves de devenir des citoyens responsables et altruistes, des personnes qui voudront apprendre pendant toute leur vie et mener une vie enrichissante. Les élèves doivent être prêts à faire face aux nouvelles exigences en littératie qu'exige notre monde en constante évolution.

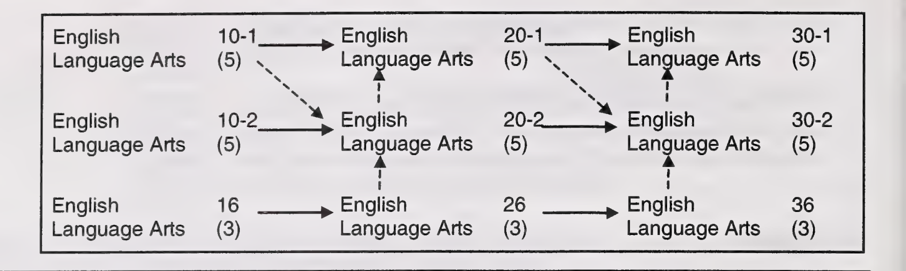
Grâce au bon usage qu'ils feront de la langue, les élèves seront en mesure de respecter les exigences pour l'obtention du diplôme et seront prêts à entreprendre des études postsecondaires ou à intégrer le marché du travail.

De la maternelle à la 12e année, les élèves acquièrent des connaissances, des habiletés et des attitudes dans six domaines langagiers : écouter et parler, lire et écrire, visionner et représenter. Ces domaines sont travaillés en amenant les élèves à poursuivre les cinq buts généraux suivants :

- explorer des pensées, des idées, des sentiments et des expériences;
- comprendre une variété de textes et y réagir de façon personnelle et critique;
- gérer les idées et l'information;
- accentuer la clarté et l'aspect artistique de la communication;
- respecter et appuyer les autres, et collaborer avec eux.

Au secondaire deuxième cycle, il existe trois séquences de cours d'anglais, English Language Arts 10-1, 20-1 et 30-1 remplace English 10-20-30 tandis que English Language Arts 10-2, 20-2 et 30-2 remplace English 13-23-33.

English Language Arts 16–26–36 est enseigné dans le cadre du Programme d'intégration et de formation professionnelle. Chaque séquence a été conçue pour répondre aux besoins, intérêts, attitudes et plans d'avenir des élèves.



English Language Arts 10-1, 20-1, 30-1 et 10-2, 20-2, 30-2 (5 crédits par cours)

Les deux séquences de cours :

- ont des normes élevées afin de satisfaire aux exigences pour l'obtention du diplôme;
- exigent que les élèves passent un examen en vue du diplôme en 12e année;
- abordent les six arts langagiers : écouter, parler, lire, écrire, visionner et représenter;
- encouragent la collaboration, l'esprit d'équipe, l'autoévaluation et la métacognition;
- mettent l'accent sur la communication efficace et exacte selon une variété de formats et de buts;
- renferment un contenu canadien;
- permettent l'atteinte de certains des résultats d'apprentissage en technologies de l'information et de la communication;
- préparent les élèves au monde du travail;
- mettent en relief l'importance du contexte, y inclus le but, l'auditoire et la situation, tant dans les textes lus ou entendus que dans ceux créés par les élèves;
- reflètent une définition de « texte » qui englobe les formats suivants : oral, imprimé, visuel et multimédia;
- sont admissibles comme un des cours exigé pour la Bourse Rutherford (à compter de janvier 2004).

Toutefois, il existe des différences entre ces deux séquences de cours qui reflètent la diversité des besoins, intérêts et aspirations des élèves. Ainsi, par rapport aux besoins, les élèves inscrits dans la séquence 10-2, 20-2 et 30-2 doivent acquérir des stratégies supplémentaires en lecture. D'autre part, les élèves dans la séquence 10-1, 20-1 et 30-1 doivent développer une compréhension de textes plus complexes.

La séquence 10-1, 20-1 et 30-1 exige une étude plus approfondie des textes et l'utilisation de l'analyse textuelle. La séquence 10-2, 20-2 et 30-2 permet l'étude de textes à différents niveaux de compréhension pour tenir compte de la plus grande diversité d'aspirations et de besoins chez les élèves inscrits à l'un de ces trois cours. Les élèves qui songent à un emploi qui nécessite la création, la production, l'étude ou l'enseignement de textes plus complexes devraient être inscrits dans la séquence 10-1, 20-1 et 30-1.

Les élèves qui prévoient fréquenter un établissement postsecondaire dans un domaine non relié à English language arts pourront décider de suivre la séquence 10-2, 20-2 et 30-2. Toutefois, certains établissements postsecondaires ne reconnaissent pas English language arts 30-2 pour fins d'admission. Les élèves qui désirent faire des études postsecondaires doivent donc planifier à l'avance afin de bien connaître les critères d'admission du programme qu'ils aimeraient suivre.

Pour réussir le cours d'English Language Arts 30-1 ou 30-2, les élèves doivent passer un examen provincial en vue du diplôme.

English Language Arts 16-26-36 (3 crédits par cours)

Programme d'intégration et de formation professionnelle

Ce programme est destiné aux élèves qui éprouvent des difficultés dans le programme régulier d'English language arts. Il vise à faire en sorte que les élèves connaissent le succès. Il aide les élèves à obtenir les crédits et les cours nécessaires dans le cadre du Certificat de réussite. Le contenu des cours de ce programme est parallèle au contenu des deux programmes précédents.

Dans ces cours, les élèves ont la possibilité de mettre en pratique des habiletés de communication fonctionnelles afin de pouvoir s'en servir pendant toute leur vie.

Les élèves devraient être en mesure :

- de lire en vue d'un but spécifique et concret; par ex. : suivre des directives en vue de mener un projet à bien;
- d'écrire afin de communiquer clairement et concrètement; par ex. : un curriculum vitæ et une lettre d'accompagnement;
- de s'exprimer clairement et avec confiance; par ex. : pour une entrevue;
- de regarder des communications visuelles en obtenant une compréhension évidente du message; par ex. : reconnaître les idées principales d'un film;
- d'écouter de manière active; par ex. : bien participer dans le cadre d'une discussion.

Matières obligatoires – *Les élèves doivent suivre :*						
Français	Anglais	Mathématiques	Sciences	Études sociales	Éducation physique	Carrière et vie
Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : anglais, études sociales, français, mathématiques et sciences.						

Mathématiques

Consulter le programme de mathématiques à : http://www.learning.gov.ab.ca/french/Math_Program/default.asp

Les principaux objectifs de l'enseignement des mathématiques visent à préparer les élèves à :

- communiquer des idées mathématiques et raisonner du point de vue mathématique;
- utiliser des estimations et le calcul mental, selon le contexte;
- raisonner et justifier leur raisonnement;
- choisir et utiliser les technologies appropriées pour résoudre des problèmes;
- relier les idées mathématiques à d'autres concepts de mathématiques, aux expériences quotidiennes et à d'autres matières;
- comprendre et apprécier les mathématiques, en ce sens qu'elles font partie intégrante de la vie.

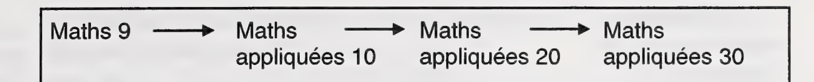
Les élèves du secondaire deuxième cycle ont le choix entre plusieurs séquences de cours de mathématiques, en fonction du mode d'apprentissage qu'ils préfèrent et de leurs objectifs de carrière. Dans les cours de mathématiques appliquées, l'accent est mis sur l'application des mathématiques et sur la résolution des problèmes à l'aide de méthodes numériques et géométriques. Dans les cours de mathématiques pures, la théorie mathématique et la résolution des problèmes à l'aide de l'algèbre et des graphiques sont mises en évidence.

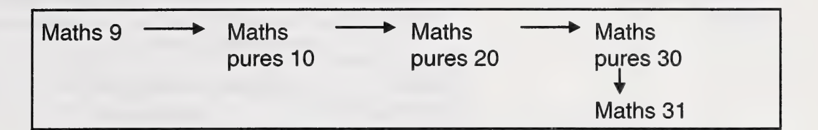
Par ailleurs, la séquence Mathématiques 14-24 est destinée aux élèves qui veulent atteindre l'exigence minimale en mathématiques en vue de l'obtention du diplôme. Le cours de Préparation aux cours de mathématiques 10 vise les élèves qui n'ont pas réussi leurs cours de mathématiques en 9e année mais qui planifient suivre les cours de mathématiques appliquées ou pures.

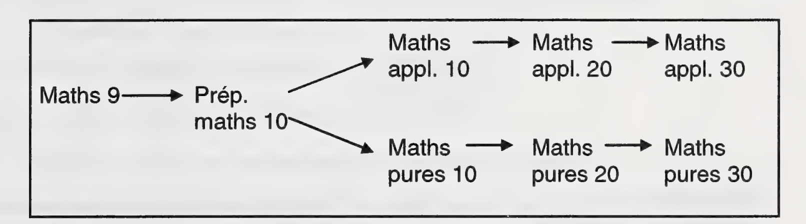
Le programme de Mathématiques 16-26 fait partie du Programme d'intégration et de formation professionnelle menant au Certificat de réussite.

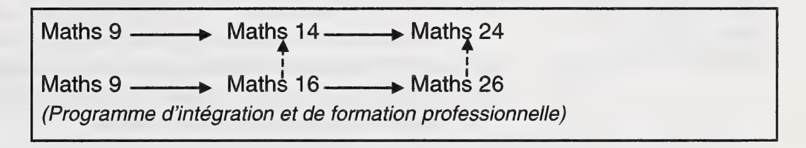
Les programmes de mathématiques offerts au secondaire deuxième cycle

Tout élève qui s'inscrit en 10e année doit tenir compte des facteurs suivants dans le choix de cours de mathématiques : sa note finale en 9e année, ses intérêts, ses aspirations de carrière et les possibilités d'études postsecondaires. Les séquences suivantes sont offertes aux élèves après leur 9e année.









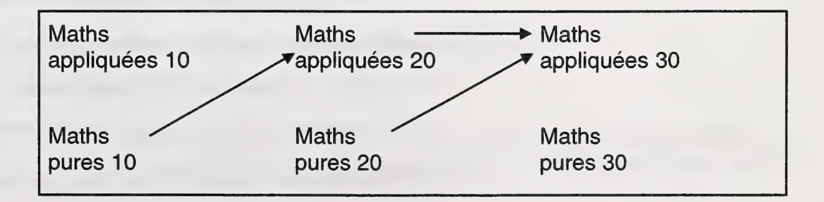
http://www.alis.gov.ab.ca

Chaque établissement d'enseignement postsecondaire définit les conditions d'admission qui peuvent changer à tout moment. Le site Web d'Alberta Learning Information Service (ALIS) renferme divers renseignements en anglais sur les établissements postsecondaires.

Les élèves qui songent à poursuivre des études postsecondaires devraient demander des conseils lors du choix de leurs cours de mathématiques.

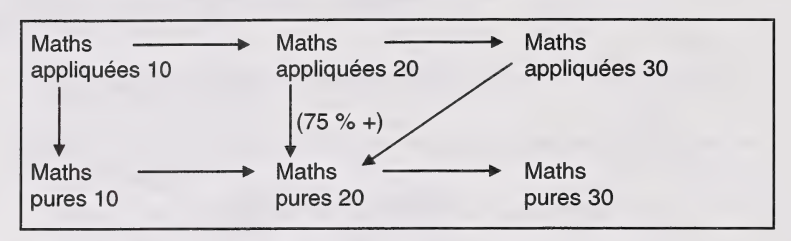
Transfert de Mathématiques pures à Mathématiques appliquées

Les élèves qui réussissent un cours de mathématiques pures peuvent passer à la séquence de mathématiques appliquées du prochain niveau. Par exemple, les élèves qui réussissent le cours de Mathématiques pures 10 peuvent s'inscrire en Mathématiques appliquées 20.



Transfert de Mathématiques appliquées à Mathématiques pures

On recommande aux élèves ayant réussi un cours de mathématiques appliquées et qui veulent transférer à la voie pure de s'inscrire au cours de mathématiques pures du même niveau. Ainsi, les élèves qui réussissent le cours de Mathématiques appliquées 20 avec une note de 75 % ou plus peuvent s'inscrire en Mathématiques pures 20.



Mathématiques appliquées 10-20-30 et Mathématiques pures 10-20-30 (5 crédits par cours)

Ces cours reposent sur deux séquences de programmes parallèles, soit l'une en mathématiques pures et l'autre en mathématiques appliquées. Certains objectifs sont communs aux deux séquences. Les deux séquences se distinguent principalement dans leur façon d'aborder les problèmes mathématiques, tout en permettant aux élèves d'acquérir la capacité essentielle d'utiliser les mathématiques pour trouver des solutions à des problèmes pratiques.

Les cours de Mathématiques appliquées 10-20-30 privilégient l'application des mathématiques et les stratégies numériques et géométriques de résolution de problèmes.

Les cours de Mathématiques pures 10-20-30 accentuent davantage la mathématique théorique rigoureuse et les stratégies algébriques et graphiques de résolution de problèmes.

Mathématiques appliquées 10/ Mathématiques pures 10 (5 crédits par cours)

Tant en **Mathématiques appliquées 10** qu'en **Mathématiques pures 10**, les élèves étudient :

- les tableurs pour produire et analyser les données numériques et les régularités;
- les segments de droites et les graphiques à lignes droites;
- les échelles, les triangles et les enquêtes statistiques.

En **Mathématiques appliquées 10**, les élèves étudient :

- les tableaux de données et les tendances;
- les mesures impériales et les mesures métriques.

En **Mathématiques pures 10**, les élèves étudient :

- les opérations sur les exposants, les expressions polynomiales et rationnelles;
- les nombres irrationnels et les régularités numériques (suites et séries).

Mathématiques appliquées 20/ Mathématiques pures 20 (5 crédits par cours)

Les élèves des cours **Mathématiques appliquées 20** et **Mathématiques pures 20** étudient :

- les mathématiques financières et les mathématiques de consommation;
- les fonctions quadratiques;
- la géométrie du cercle.

Les élèves du cours **Mathématiques appliquées 20** étudient :

- la conception et la disposition;
- la présentation des données et l'inférence;
- les inégalités et la programmation linéaire.

Les élèves du cours **Mathématiques pures 20** étudient :

- les solutions aux équations non linéaires et les systèmes linéaires;
- les opérations par rapport aux fonctions, y compris les fonctions polynomiales;
- le raisonnement mathématique et la preuve.

Mathématiques appliquées 30/ Mathématiques pures 30 (5 crédits par cours)

Les élèves inscrits en **Mathématiques appliquées 30** et en **Mathématiques pures 30** étudient :

- les statistiques de la courbe normale.

Les élèves inscrits en **Mathématiques appliquées 30** étudient :

- les vecteurs et les matrices;
- les modèles sinusoïdaux;
- l'analyse financière;
- la conception des procédés et l'analyse des coûts.

Les élèves inscrits en **Mathématiques pures 30** étudient :

- les transformations algébriques;
- les permutations, les combinaisons et la probabilité;
- les fonctions circulaires;
- les fonctions exponentielles et logarithmiques;
- les sections coniques.

Les élèves inscrits en Mathématiques appliquées 30 ou en Mathématiques pures 30 sont tenus de passer un examen provincial écrit en vue du diplôme.

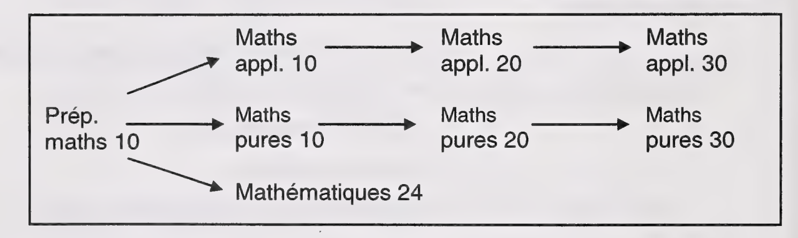
Préparation aux cours de mathématiques 10 (3 ou 5 crédits)

Le cours suivant est conçu pour les élèves qui n'ont pas réussi le cours de mathématiques de 9e année. En effet, le cours de Préparation aux cours de mathématiques 10 mène aux séquences de mathématiques appliquées et pures. On peut l'offrir pour une valeur de 3 ou 5 crédits. Le contenu est établi en fonction des résultats d'apprentissage généraux du cours de mathématiques de 9e année, et laisse une certaine souplesse pour que les résultats d'apprentissage en mathématiques des 7e et 8e années soient également étudiés, en fonction des besoins des élèves.

Les élèves inscrits à Préparation aux cours de mathématiques 10 étudient :

- l'algèbre;
- les proportions, les ratios et les pourcentages;
- les fractions;
- la résolution de problèmes;
- le nombre;
- l'usage de la technologie.

Les élèves qui ont réussi Préparation aux cours de mathématiques 10 peuvent s'inscrire ensuite dans l'un des trois cours suivants : Mathématiques appliquées 10, Mathématiques pures 10 ou Mathématiques 24.



Mathématiques 31 (5 crédits)

Le cours de Mathématiques 31 est destiné aux élèves avancés qui songent à s'inscrire à un programme postsecondaire qui recommande ou exige ce cours comme critère d'admission. Il est préférable de suivre Mathématiques pures 30 avant de s'inscrire en Mathématiques 31. Toutefois, il est possible dans certaines circonstances de suivre les deux cours pendant le même semestre.

Le cours de Mathématiques 31 comprend les composantes obligatoires suivantes :

- la préparation au calcul différentiel et intégral et les limites;
- les dérivées et les règles de dérivation;
- les applications des dérivées;
- les intégrales, les théorèmes d'intégrales et les applications d'intégrales.

Par ailleurs, au moins une des composantes suivantes, au choix, doit faire partie du programme de Mathématiques 31 :

- calcul différentiel et intégral de fonctions exponentielles et logarithmiques;
- les méthodes numériques;
- les volumes de révolution;
- les applications du calcul différentiel et intégral aux sciences physiques et au génie;
- les applications du calcul différentiel et intégral aux sciences biologiques;
- les applications du calcul différentiel et intégral aux affaires et à l'économie;
- les théorèmes du calcul différentiel et intégral;
- les autres méthodes d'intégration.

Mathématiques 14-24
(5 crédits par cours)

Cette séquence de cours est destinée aux élèves dont les besoins, les intérêts et les aptitudes se limitent à la compréhension des mathématiques de base. L'accent est mis sur l'acquisition des aptitudes pratiques à la vie quotidienne. Les élèves ont également l'occasion d'améliorer leurs habiletés en mathématiques.

Pour ces deux cours, les résultats d'apprentissage sont organisés comme suit :

- la résolution de problèmes;
- la numération;
- la géométrie;
- les mesures.

En **Mathématiques 14**, les élèves étudient également :

- les rapports et les proportions;
- les statistiques et la probabilité;
- l'algèbre et la représentation graphique.

En **Mathématiques 24**, les élèves appliquent les mathématiques aux contextes suivants :

- le travail;
- les opérations bancaires;
- le transport;
- le logement;
- le budget personnel.

Mathématiques 16-26 (3 crédits par cours)

Programme d'intégration et de formation professionnelle

La composante des mathématiques du Programme d'intégration et de formation professionnelle aide les élèves à acquérir des concepts, des habiletés et des attitudes qui sont essentiels en mathématiques, soit à la maison, à l'école, dans la communauté et au travail.

Les domaines suivants se retrouvent dans les deux cours (le niveau 26 étant le prolongement du niveau 16) :

- la résolution de problèmes;
- l'utilisation de la technologie;
- le calcul;
- les ensembles de nombres et les opérations;
- les rapports, les proportions et les pourcentages;
- la géométrie et les mesures;
- l'interprétation et l'affichage des données;
- l'algèbre.

En **Mathématiques 26**, les élèves étudient également ce qui suit :

- les puissances et les racines carrées;
- le système de coordonnées;
- la probabilité de base.

Matières obligatoires – *Les élèves doivent suivre :*						
Français	Anglais	Mathématiques	Sciences	Études sociales	Éducation physique	Carrière et vie
Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : anglais, études sociales, français, mathématiques et sciences.						

Sciences

Consulter le programme de sciences à : http://www.learning.gov.ab.ca/french/Sciences/default.asp

Le programme de sciences aide les élèves à acquérir les connaissances scientifiques nécessaires pour devenir des membres efficaces de la société. Les attitudes, les connaissances scientifiques, les habiletés en mathématiques et en laboratoire, les habiletés de pensée critique ainsi que les liens avec les sciences, les technologies et la société figurent au nombre des composantes de ce programme. Les élèves devraient être en mesure d'apprendre dans le cadre de l'enquête scientifique au fur et à mesure qu'ils font l'acquisition d'habiletés en résolution de problèmes et qu'ils utilisent la technologie de façon efficace.

Pour que les élèves puissent constater l'aspect pratique des sciences, tant dans la vie qu'en classe, les occasions d'apprentissage se veulent significatives. Ainsi, les élèves sont plus susceptibles de s'intéresser aux sciences pendant toute leur vie.

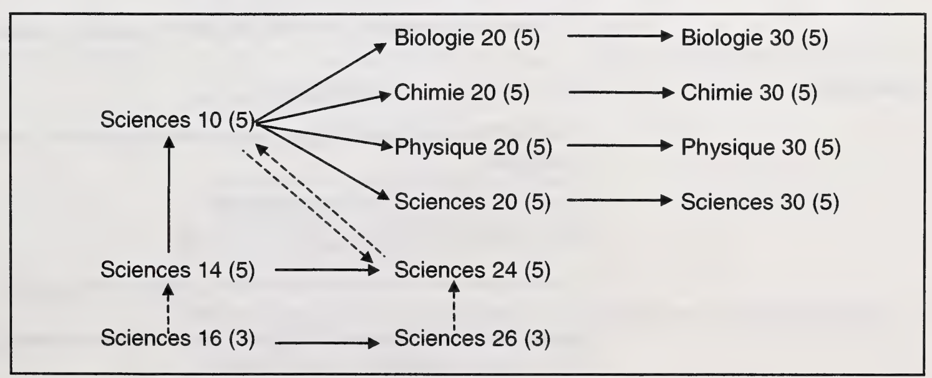
De nombreux cours composent le programme. Les élèves disposent de choix divers, selon leurs intérêts, leurs aptitudes et leurs objectifs. Les cours préalables sont indiqués ci-dessous.

Ces cours mènent au Diplôme d'études secondaires de l'Alberta :

- Sciences 10 — Intégration des sciences en milieu scolaire
- Biologie 20-30 — Spécialisation d'une science en milieu scolaire
- Chimie 20-30 — Spécialisation d'une science en milieu scolaire
- Physique 20-30 — Spécialisation d'une science en milieu scolaire
- Sciences 20-30 — Intégration des sciences en milieu scolaire
- Sciences 14-24 — Sciences générales

Ces cours mènent au Certificat de réussite :

- Sciences 16-26 — Sciences du Programme d'intégration et de formation professionnelle



Tous ces cours sont axés sur quatre principaux résultats d'apprentissage généraux, soit :

- les attitudes : enthousiasme et intérêt pour les sciences;
- les connaissances scientifiques : compréhension des concepts fondamentaux des sciences;
- les habiletés : l'enquête scientifique et l'utilisation appropriée de la technologie;
- les rapports **S**ciences/**T**echnologie/**S**ociété (STS): comprendre les processus par lesquels les connaissances scientifiques se développent, résoudre des problèmes et faire des choix.

Sciences 10
(5 crédits)

Ce cours donne aux élèves une vue d'ensemble de la chimie, de la physique, de la biologie et des sciences de la Terre. Il les sensibilise également aux liens qui existent entre eux. **Le cours de Sciences 10 est le cours préalable à tous les cours de sciences en 11e et 12e années.**

Voici les quatre modules étudiés :

- l'énergie solaire;
- l'énergie et la matière dans les systèmes vivants;
- l'énergie et la matière dans les transformations chimiques;
- l'énergie et les transformations.

Biologie 20-30
(5 crédits par cours)

Ce programme explore les interactions qui existent entre les êtres vivants et leur environnement. En Biologie 20, l'échange d'énergie et de matière constitue le thème sous-jacent, tandis qu'en Biologie 30, l'accent est mis sur l'adaptation et le changement.

Biologie 20

Voici les quatre modules étudiés :

- la biosphère;
- l'échange de matière et d'énergie dans les écosystèmes;
- le flux d'énergie et la matière cellulaire;
- l'échange de matière et d'énergie par l'organisme humain.

Biologie 30

Voici les quatre modules étudiés :

- les systèmes réglant les transformations dans les organismes humains;
- la reproduction et le développement;
- les cellules, les chromosomes et l'ADN;
- le changement dans les populations et les communautés.

Pour réussir le cours de Biologie 30, les élèves doivent passer un examen provincial en vue du diplôme.

Chimie 20-30 (5 crédits par cours)	Dans le cadre de ce programme, les élèves étudient la matière et ses changements. Grâce aux cours de Chimie 20-30, ils ont l'occasion d'explorer et de comprendre le monde naturel et de prendre conscience de l'influence profonde de la chimie dans leur vie.
Chimie 20	Voici les quatre modules étudiés : • la matière sous forme de solutions, d'acides, de bases et de gaz; • les rapports quantitatifs dans les transformations chimiques; • la liaison chimique dans la matière; • la diversité de la matière : introduction à la chimie organique.
Chimie 30	Voici les trois modules étudiés : • les transformations thermochimiques; • les transformations électrochimiques; • l'équilibre, les acides et les bases dans les transformations chimiques. **Pour réussir le cours de Chimie 30, les élèves doivent passer un examen provincial en vue du diplôme.**
Physique 20-30 (5 crédits par cours)	Dans ce programme, les élèves étudient la matière et l'énergie, ainsi que les interactions qui existent entre elles. Les cours de Physique 20-30 aident les élèves à comprendre les principes de physique qui sont à la base même des évènements naturels auxquels ils font face, et à comprendre également la technologie qu'ils utilisent dans leur vie quotidienne.
Physique 20	Voici les quatre modules étudiés : • la cinématique et la dynamique; • le mouvement circulaire et la gravitation; • les ondes mécaniques; • la lumière.
Physique 30	Voici les quatre modules étudiés : • les lois de la conservation; • les forces et les champs électriques; • les forces et les champs magnétiques; • la nature de la matière. **Pour réussir le cours de Physique 30, les élèves doivent passer un examen provincial en vue du diplôme.**

Sciences 20-30 (5 crédits par cours)	Le programme de Sciences 20-30 est destiné aux élèves qui s'intéressent aux sciences, mais qui ne sont pas obligés de suivre des cours spécialisés en vue d'études postsecondaires.
Sciences 20	Voici les quatre modules étudiés : • la Terre en transformation perpétuelle; • les transformations dans les systèmes vivants; • les transformations chimiques; • les transformations du mouvement.
Sciences 30	Voici les quatre modules étudiés : • les systèmes vivants répondent à leur environnement; • la chimie dans l'environnement; • l'énergie électromagnétique; • l'énergie et l'environnement. **Pour réussir le cours de Sciences 30, les élèves doivent passer un examen provincial en vue du diplôme.**
Sciences 14-24 (5 crédits par cours)	Ce programme de sciences permet aux élèves qui connaissent un succès restreint en sciences de respecter les exigences en crédits du diplôme d'études secondaires. Ce programme composé de deux cours aide les élèves à comprendre les principes scientifiques à la base même des évènements naturels auxquels ils font face et les technologies qu'ils utilisent dans leur vie quotidienne.
Sciences 14	Voici les quatre modules étudiés : • étude des propriétés de la matière; • comprendre les technologies de transfert de l'énergie; • la matière et l'énergie dans les systèmes biologiques; • la matière et l'énergie dans l'environnement.
Sciences 24	Voici les quatre modules étudiés : • la lutte contre les maladies; • la consommation d'énergie; • les matières que nous utilisons; • la sûreté des transports. Chaque cours présente des sujets facultatifs qui ne sont pas nécessairement offerts dans toutes les écoles.

Sciences 16-26 (5 crédits par cours) Programme d'intégration et de formation professionnelle	Ce programme d'aspect pratique répond aux exigences en sciences du Programme d'intégration et de formation professionnelle. Il permet aux élèves d'acquérir des aptitudes professionnelles de niveau débutant et de comprendre la nécessité d'apprendre pendant toute leur vie. Dans chacun des quatre thèmes, les élèves vivent des expériences pratiques.
Sciences 16	Voici les quatre modules étudiés : • les systèmes du corps humain; • la chimie des produits de consommation; • l'usage des systèmes et des technologies; • l'environnement et les ressources.
Sciences 26	Voici les quatre modules étudiés : • l'hygiène personnelle et le mode de vie; • les matières que nous utilisons; • la technologie et le transport; • l'énergie et l'environnement.

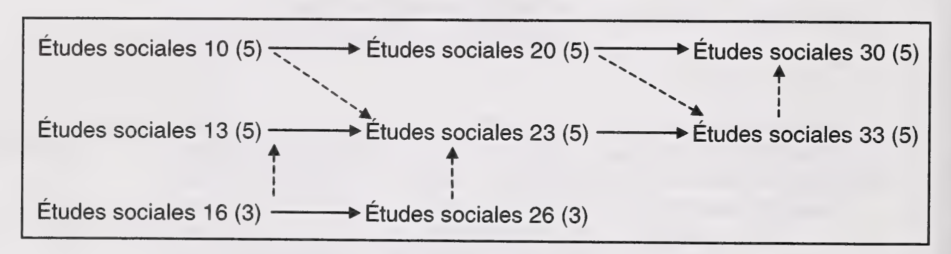
Matières obligatoires – *Les élèves doivent suivre :*						
Français	Anglais	Mathématiques	Sciences	Études sociales	Éducation physique	Carrière et vie
Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : anglais, études sociales, français, mathématiques et sciences.						

Études sociales

Consulter le programme d'études sociales à : http://www.learning.gov.ab.ca/french/EtudesSociales/default.asp

L'objectif ultime des études sociales est de former des citoyens responsables. Le citoyen responsable est bien informé, se fixe des buts et fait des choix judicieux. Le développement de la pensée critique est essentiel pour atteindre ce but. Dans ce programme, l'accent est mis sur le processus d'enquête, la communication, la participation et les habiletés technologiques qui favorisent la pensée critique.

Pour en arriver là, les élèves doivent comprendre l'histoire, la géographie, l'économie, d'autres sciences sociales ainsi que les sciences humaines, et ce, sur la scène canadienne et mondiale. Les actualités ajoutent une dimension importante à la pertinence et à l'intérêt de la matière, en plus d'aider à développer des habiletés d'apprentissage qui seront utiles pendant toute la vie.



Remarque. – Les cours Études sociales 30 et Études sociales 33 peuvent être suivis pendant le même semestre. Dans un tel cas, il incombe à l'élève de prendre les mesures nécessaires pour passer les deux examens en vue du diplôme.

Le programme des études sociales a trois séquences.

Deux séquences de cours ont été mises au point pour les élèves ayant une vaste gamme d'aptitudes, de besoins, d'intérêts et d'aspirations. Il s'agit des séquences Études sociales 10-20-30 et Études sociales 13-23-33. Pour ces deux séquences, le contenu, les habiletés et les attitudes sont semblables. Cependant, dans le cas des Études sociales 10-20-30, les attentes sont plus exigeantes, surtout en ce qui a trait à l'approfondissement du développement des concepts, au degré de pensée critique et créative, et à la réalisation d'enquêtes. Aussi, la nature des ressources approuvées pour les élèves varie pour chacune de ces séquences.

La séquence Études sociales 16-26 a été conçue pour le Programme d'intégration et de formation professionnelle. Elle répond aux besoins des élèves qui présentent des difficultés d'apprentissage et qui apprennent mieux au moyen d'expériences concrètes.

Études sociales
10-20-30
(5 crédits par cours)

Études sociales 10 : Le Canada dans le monde contemporain

Ce cours met l'accent sur l'étude et l'appréciation du Canada, ainsi que sur les forces et les évènements qui ont influencé le développement du pays. Il illustre également comment le citoyen responsable doit comprendre la structure et la fonction du gouvernement. Cela comprend l'examen de ce qui suit :

- le développement du Canada;
- l'identité nationale;
- la structure et la fonction du gouvernement;
- la participation responsable.
- la souveraineté;
- le régionalisme;
- la citoyenneté;

Études sociales 20 : La croissance de la perspective mondiale

Dans ce cours, les élèves examinent comment le monde moderne a été influencé par les grandes idées et les grandes forces du XIXe siècle. Ils apprennent comment la croissance et le développement économiques ont engendré l'intensification de l'interdépendance mondiale. Ce cours illustre pour quelles raisons un citoyen responsable doit être au courant des effets que l'histoire et la croissance économique ont sur l'interaction des pays. Cela comprend l'examen de ce qui suit :

- le nationalisme;
- l'impérialisme;
- la diversité;
- l'interdépendance;
- la qualité de la vie;
- l'industrialisation;
- les rivalités et les conflits internationaux;
- la disparité;
- le développement économique;
- les autres possibilités d'avenir.

Études sociales 30 : Le monde contemporain

Dans ce cours, les élèves ont l'occasion de mieux comprendre les systèmes politiques et économiques mondiaux, le rôle que jouent les personnes et les groupes au sein de ces systèmes, et la manière dont ces systèmes ont atteint un équilibre entre le bien de la collectivité et l'intérêt des individus. À la fin de ce programme, les élèves devraient être en mesure de comprendre les conséquences et les solutions de rechange qui existent en matière d'interactions mondiales au XXe siècle depuis la Première Guerre mondiale. Cela comprend l'examen de ce qui suit :

- les interactions mondiales au XXe siècle;
- les motifs, les conséquences et les solutions de rechange;
- les systèmes politiques et économiques.

Pour réussir le cours d'Études sociales 30, les élèves doivent passer un examen provincial en vue du diplôme.

Études sociales 13-23-33 (5 crédits par cours)

Études sociales 13 : Le Canada dans le monde contemporain

Dans ce cours, les élèves examinent certaines forces et certains facteurs qui ont façonné le Canada et lui ont permis de développer son identité unique. Les élèves parviennent également à comprendre les droits et les responsabilités du citoyen. Cela comprend l'examen de ce qui suit :

- l'identité;
- la souveraineté;
- la citoyenneté;
- les droits et les responsabilités;
- la participation à la politique et à la société.

Études sociales 23 : La croissance de la perspective mondiale

Dans ce cours, les élèves ont l'occasion de comprendre les incidences des nouvelles idées et des changements passés et présents sur la société. Les élèves reconnaissent l'interdépendance entre les régions du monde. Cela comprend l'examen de ce qui suit :

- le nationalisme;
- l'égalité;
- l'interdépendance;
- la disparité;
- les autres possibilités d'avenir.
- l'industrialisation;
- la qualité de vie;
- la diversité;
- le développement économique;

Études sociales 33 : Le monde contemporain

Dans ce cours, les élèves ont l'occasion de mieux comprendre les importants systèmes et idées politiques et économiques afin de pouvoir jouer un rôle à titre de citoyens efficaces et responsables.

À la fin de ce programme, les élèves devraient être en mesure de comprendre et d'apprécier comment les pays ont essayé de protéger et de promouvoir leurs intérêts nationaux; comment les individus et les groupes contribuent aux interactions mondiales et en subissent les influences; et comment ces interactions ont des conséquences sur leur vie et sur la collectivité mondiale. Cela comprend l'examen de ce qui suit :

- les systèmes politiques et économiques;
- les interactions mondiales au XXe siècle.

Pour réussir le cours d'Études sociales 33, les élèves doivent passer un examen provincial en vue du diplôme.

Études sociales 16-26
(3 crédits par cours)

Programme d'intégration et de formation professionnelle

Études sociales 16

Dans le cadre de ce cours, les élèves se familiarisent avec les droits et les responsabilités en matière de participation au processus politique canadien et à la société canadienne. Ils apprennent aussi à faire le lien entre les droits, les responsabilités et les lois, et le monde du travail. Cela comprend l'examen de ce qui suit :

- la prise de décisions;
- la résolution des conflits;
- le gouvernement canadien;
- la participation à la vie publique;
- l'économie personnelle;
- le pouvoir et l'influence;
- les droits et les responsabilités;
- l'emploi;
- la tolérance vis-à-vis des préjugés et de la discrimination.

Études sociales 26

Dans ce cours, les élèves apprennent à comprendre leurs identités personnelles, régionales et canadiennes, et à savoir comment elles sont interreliées. Ils abordent également l'influence de la communauté mondiale sur le Canada et sur les Canadiens individuellement, ainsi que sur les tendances qui pourraient exercer une influence sur les choix de carrière individuels. Cela comprend l'examen de ce qui suit :

- la communauté canadienne;
- l'identité canadienne;
- le développement de l'histoire;
- la participation sur le plan mondial;
- les facteurs qui influencent les occasions d'emploi;
- la diversité canadienne;
- l'interaction culturelle;
- la sécurité canadienne;
- les occasions d'emploi;
- les partenariats avec la communauté.

Matières obligatoires – *Les élèves doivent suivre :*						
Français	Anglais	Mathématiques	Sciences	Études sociales	Éducation physique	Carrière et vie
Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : anglais, études sociales, français, mathématiques et sciences.						

Technologies de l'information et de la communication (TIC)

Consulter le programme des Technologies de l'information et de la communication (TIC) à : http://www.learning.gov.ab.ca/french/Tech_infor_comm/program/default.asp

Le programme d'études des TIC n'est pas conçu pour être enseigné comme une matière à part. Au contraire, il doit être intégré aux cours de base. Les résultats d'apprentissage sont répartis sur trois années d'enseignement.

Les élèves se familiarisent avec la nature de la technologie, apprennent à se servir de diverses technologies et reconnaissent l'importance des technologies pour eux-mêmes et pour la société.

Les résultats d'apprentissage suivants, pour les élèves de la 10e à la 12e année, sont tirés du programme des technologies de l'information et de la communication :

Communication, recherche, prise de décisions et résolution de problèmes

- évaluer l'information avec un esprit critique à l'aide de différentes technologies;
- utiliser la technologie pour faciliter la collaboration au cours d'une enquête;
- utiliser des techniques de recherche électronique pour construire leurs savoirs et leur donner du sens.

Fonctions, connaissances et concepts de base

- identifier l'impact culturel de la mondialisation des communications;
- faire la distinction entre la forme et le contenu d'une présentation;
- identifier les mesures de sécurité propres à la technologie utilisée.

Procédés de productivité

- organiser et présenter des données en choisissant les outils appropriés — calculatrices scientifiques, base de données ou tableurs;
- intégrer différentes applications;
- naviguer et créer des ressources contenant des hyperliens.

Matières obligatoires – *Les élèves doivent suivre :*						
Français	Anglais	Mathématiques	Sciences	Études sociales	Éducation physique	Carrière et vie
Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : anglais, études sociales, français, mathématiques et sciences.						

Éducation physique

Consulter le programme d'éducation physique à : http://www.learning.gov.ab.ca/french/Edphys/default.asp

Le programme d'éducation physique préconise une vie active, et met l'accent sur les activités physiques qui sont valorisées et intégrées à la vie quotidienne.

Le programme d'éducation physique repose sur quatre domaines de résultats d'apprentissage généraux, domaines qui sont reliés et interdépendants :

- Activités;
- Bienfaits pour la santé;
- Coopération;
- Dynamisme soutenu.

Chaque résultat peut être atteint au moyen de diverses activités physiques. Les élèves doivent avoir des occasions de participer dans chacune des dimensions suivantes : la danse, les jeux, les types de gymnastique, des activités individuelles et des activités réalisées dans un milieu différent (ex. : activités aquatiques et de plein air).

L'acquisition d'un vocabulaire et de structures de phrases pour s'entretenir sur l'activité physique et les sports revêt une importance toute particulière. Il est donc essentiel de faire en sorte que, dans leurs cours d'éducation physique, les élèves acquièrent des éléments langagiers qui leur permettront de s'exprimer correctement et de façon automatique et spontanée en français.

Enfin, les cours d'éducation physique dans l'école francophone doivent amener les élèves à identifier et intégrer les différentes composantes de leur vie récréative et sportive à la vie dans la communauté francophone.

Les résultats d'apprentissage suivants sont tirés du programme d'Éducation physique 10.

Activités

Acquérir des habiletés physiques et *langagières* grâce à une variété d'activités mettant l'accent sur le mouvement et qui sont appropriées à leur développement : danse, jeux, gymnastique, activités individuelles et activités réalisées dans un milieu différent (ex. : activités aquatiques et de plein air). Les résultats d'apprentissage sont regroupés autour des thèmes suivants :

- habiletés fondamentales;
- application des habiletés fondamentales.

Bienfaits pour la santé	Comprendre les bienfaits de l'activité physique pour la santé, les ressentir, les apprécier et *les exprimer en français.* Les résultats d'apprentissage sont regroupés autour des thèmes suivants : • condition physique fonctionnelle; • image corporelle; • bien-être.
Coopération	Interagir positivement avec les autres, *en français.* Les résultats d'apprentissage sont regroupés autour des thèmes suivants : • communication; • esprit sportif; • leadership; • travail d'équipe.
Dynamisme soutenu	Assumer la responsabilité de mener une vie active et *de s'affirmer comme francophones.* Les résultats d'apprentissage sont regroupés autour des thèmes suivants : • effort; • sécurité; • établissement d'objectifs/défi personnel; • une vie active dans la communauté

Dispenses du programme d'éducation physique	On peut accorder des dispenses du cours d'Éducation physique 10 ou de l'un ou l'autre volet de ce cours, selon les circonstances particulières suivantes : (1) motifs d'ordre médical — on doit présenter une attestation médicale adressée au directeur d'école précisant les activités à éviter; (2) convictions religieuses — les parents doivent remettre une demande par écrit au directeur d'école; (3) l'accès aux installations n'est pas possible. Lorsqu'une dispense est accordée, on devrait, dans la mesure du possible, remplacer le cours d'éducation physique par d'autres activités conformes aux objectifs de ce cours.

Éducation physique en ligne

http://www.learning.gov.ab.ca/french/Edphys/default.asp

Le site Web d'éducation physique en ligne offre tout un éventail d'information pour appuyer l'atteinte des résultats d'apprentissage de la maternelle à la 12e année. On y trouve trois grandes sections :

- Programme d'études;
- Ressources à l'intention des enseignants;
- Apprentissage à domicile.

Matières obligatoires – *Les élèves doivent suivre :*						
Français	Anglais	Mathématiques	Sciences	Études sociales	Éducation physique	Carrière et vie
Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : anglais, études sociales, français, mathématiques et sciences.						

Carrière et vie (3 crédits)

Le cours de Carrière et vie a pour but d'aider les élèves à prendre des décisions et à faire des choix avertis dans tous les aspects de leur vie. Ils adopteront ainsi des comportements et des attitudes favorisant le bien-être et le respect de soi et d'autrui, tant dans le présent qu'à l'avenir. Ce cours constitue le cours obligatoire au secondaire deuxième cycle en matière de santé.

Le programme Carrière et vie met l'accent sur les trois volets suivants de l'épanouissement personnel :

Choix personnels

- mettre à profit leur compréhension des dimensions affective, psychologique, intellectuelle, sociale, spirituelle et physique de la santé et de la dynamique existant entre ces facteurs.

Choix des ressources

- prendre des décisions responsables vis-à-vis des finances et d'autres ressources, décisions qui seront le reflet de leurs valeurs et de leurs objectifs personnels.

Choix de carrières

- élaborer et mettre en pratique des processus visant l'épanouissement continu tant du point de vue personnel que professionnel.

Dispenses du cours de carrière et vie

Les parents d'enfants qui n'ont pas encore atteint l'âge de la majorité ou qui ne vivent pas seuls ont le droit de demander que leur enfant soit dispensé des cours sur la sexualité humaine. La direction d'école doit recevoir une demande par écrit des parents à cet effet. Les écoles offriront d'autres possibilités d'apprentissage aux élèves à qui on accorde une dispense. Les élèves doivent toutefois assister aux autres sections du cours afin d'avoir droit aux crédits.

Seulement deux raisons peuvent motiver la dispense de tout le cours de carrière et vie : (1) des convictions religieuses; (2) les élèves de 12e année venant de l'extérieur de la province qui s'inscrivent à une école de l'Alberta.

Les parents devraient communiquer avec le directeur d'école pour de plus amples renseignements au sujet de ces dispenses.

Matières facultatives

Le nombre de matières facultatives offertes peut varier d'une école à une autre. Les préférences exprimées par les élèves et les parents, les installations et le personnel enseignant sont tous des facteurs qui influent sur le choix de ces matières.

Matières facultatives – *Les élèves peuvent choisir :*					
Études professionnelles et technologiques (ÉPT)	Beaux-arts	Éducation physique 20-30	Langues autres que l'anglais et le français	Éducation hors campus	Cours approuvés à l'échelle locale

Études professionnelles et technologiques (ÉPT)

Consulter le programme des Études professionnelles et technologiques à : http://www.learning.gov.ab.ca/french/EPT_99/default.asp

Ce programme facultatif aide les élèves du secondaire premier cycle et du secondaire deuxième cycle à :

- acquérir des habiletés qu'ils pourront mettre en pratique quotidiennement, maintenant et à l'avenir;
- se familiariser avec des options de carrière et faire de bons choix de carrière;
- bien utiliser la technologie (procédés, outils et techniques);
- mettre en application et renforcer les apprentissages faits dans d'autres matières;
- se préparer à entrer sur le marché du travail ou à poursuivre leurs études.

Les ÉPT regroupent 22 domaines. Chaque domaine comprend des modules portant sur une vaste gamme de carrières. Les modules énoncent ce que les élèves sont censés savoir et être capables de faire.

À compter de septembre 2002, trois nouveaux cours en imagerie numérique s'ajoutent au domaine Technologie des communications. Sept nouveaux cours en science informatique et programmation s'ajoutent au domaine Traitement de l'information.

Les 22 domaines du programme d'études professionnelles et technologiques sont :

Adaptation au travail
Agriculture
Alimentation
Design
Droit
Électrotechnologies
Énergie et mines
Entreprise et innovation
Fabrication
Faune
Foresterie
Gestion des finances
Gestion et marketing
Logistique
Mécanique
Mode
Santé communautaire
Soins esthétiques
Technologie des communications
Technologies de la construction
Tourisme
Traitement de l'information

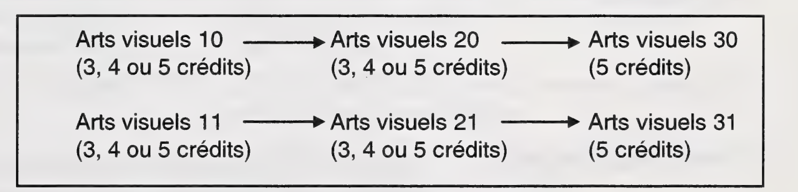
Matières facultatives – *Les élèves peuvent choisir :*					
Études professionnelles et technologiques (ÉPT)	Beaux-arts	Éducation physique 20-30	Langues autres que l'anglais et le français	Éducation hors campus	Cours approuvés à l'échelle locale

Beaux-arts

Le programme des beaux-arts comprend les arts visuels, l'art dramatique et la musique. Il favorise l'expression personnelle et l'approfondit grâce à des activités artistiques. Dans le cadre de ce programme, les élèves apprennent à apprécier, comprendre, créer, faire des critiques et par-dessus tout, aimer les produits qui sont le fruit de leurs efforts. Non seulement les élèves recourent-ils à leur intelligence, mais également à leur voix, à leurs mains et à leur corps.

Les arts visuels, l'art dramatique et la musique rehaussent les expériences tirées des cours obligatoires du secondaire deuxième cycle et forment des personnes bien équilibrées. Le contenu et les activités de chacune de ces composantes dépendent des ressources qui existent à chaque école.

Arts visuels



Arts visuels 10-20-30

Dans cette série de cours d'arts visuels généraux, divers médias sont explorés dans une atmosphère de studio. Les élèves ont l'occasion de se familiariser avec l'expression visuelle et de jeter les assises nécessaires à l'acquisition d'habiletés artistiques.

Ce programme renferme trois idées générales sur le plan de l'apprentissage visuel :

- le dessin : la façon dont l'information visuelle est vue et présentée; le développement des habiletés sur le plan technique et critique;
- la composition : la façon dont les images sont conçues; la création de sens par l'observation;
- les rencontres : la façon dont les images visuelles évoquent des réactions et interprétations; permet l'exploration des arts visuels par le biais de l'histoire et des traditions.

Arts visuels 11-21-31

Cette série de cours se donne surtout dans une atmosphère autre que celle de type studio. Les élèves ont l'occasion d'étudier le rôle que joue l'art dans nos vies, la façon dont nous le créons et dont nous y réagissons. Ce cours ne porte pas sur la créativité, mais plutôt sur les façons et les raisons pour lesquelles l'art est devenu un aspect si important de notre monde. Les élèves jouent tantôt le rôle de critique, tantôt le rôle d'historien de l'art.

Ce programme renferme trois idées générales sur le plan de l'apprentissage de l'art visuel :

- la fonction : la façon dont les images sont utilisées pour exprimer et refléter les valeurs, les croyances et les enjeux de la société;
- la création : les réalisations des artistes et les méthodes employées dans l'histoire et les cultures différentes;
- l'appréciation : la façon dont les qualités visuelles des œuvres d'art sont perçues et la manière dont on y réagit.

Art dramatique

Art dramatique 10 (3 ou 5 crédits) → Art dramatique 20 (3 ou 5 crédits) → Art dramatique 30 (5 crédits)

Art dramatique 10-20-30

Les cours d'Art dramatique 10-20-30 comprennent huit disciplines, chacune ayant ses propres objectifs et exigences. Grâce aux cours d'art dramatique, les élèves ont droit à une introduction poussée à l'art dramatique, ce qui leur permet d'acquérir des habiletés d'ordre technique et d'exécution. Comme pour tous les programmes de beaux-arts, l'art dramatique favorise l'expression personnelle. Cependant, il va plus loin, car il enseigne également aux élèves les habiletés nécessaires pour travailler avec autrui dans un milieu créatif.

Les disciplines suivantes peuvent être intégrées à l'un ou l'autre des trois cours :

- mouvement;
- élocution;
- improvisation;
- jeu ou interprétation;
- étude du théâtre;
- décors de théâtre;
- dramaturgie;
- direction artistique.

Musique

Musique instrumentale 10 (3 ou 5 crédits) →	Musique instrumentale 20 (3 ou 5 crédits) →	Musique instrumentale 30 (5 crédits)
Chant 10 (3 ou 5 crédits) →	Chant 20 (3 ou 5 crédits) →	Chant 30 (5 crédits)
Musique générale 10 (3 ou 5 crédits) →	Musique générale 20 (3 ou 5 crédits) →	Musique générale 30 (3 ou 5 crédits)

Musique instrumentale 10-20-30 et Chant 10-20-30

Grâce aux cours de Musique instrumentale 10-20-30 et Chant 10-20-30, les élèves acquièrent des habiletés en musique en jouant des instruments, en chantant, en écoutant, en lisant et en composant de la musique.

Ces programmes renferment trois idées générales sur le plan de l'apprentissage :

- l'exécution : la façon dont les habiletés musicales sont développées; l'acquisition de connaissances et l'éveil à la musique;
- l'écoute : la façon dont la musique est comprise; l'appréciation des musiciens dans l'histoire;
- la composition : la façon dont les compositions sont faites; l'organisation des éléments de la musique.

Musique générale 10-20-30

Les cours de Musique générale 10-20-30 conviennent parfaitement aux élèves qui s'intéressent à la musique, sans mettre l'accent sur l'exécution.

Les élèves doivent se familiariser avec les composantes suivantes :

- la théorie : comment la musique est produite et pourquoi; la compréhension de la théorie, de l'histoire et de la mélodie;
- la musique : exécution musicale menant à l'autoévaluation; familiarisation avec la musique en jouant d'un instrument;
- des éléments au choix : ce qui peut comprendre : la composition, l'histoire de la musique occidentale, la musique et la technologie, le monde de la musique, les carrières en musique, l'appréciation du jazz, la musique populaire.

Éducation physique 20-30

Le but du programme d'éducation physique de la maternelle à la 12e année est de permettre aux élèves d'acquérir les connaissances, les habiletés et les attitudes nécessaires pour mener une vie saine et active.

Ces deux cours facultatifs d'éducation physique préconisent une vie active, et mettent l'accent sur les activités physiques qui sont valorisées et intégrées à la vie quotidienne. On offre une grande variété d'activités faisant souvent appel à des installations de la communauté.

Le programme d'éducation physique de la maternelle à la 12e année repose sur quatre domaines de résultats d'apprentissage généraux, domaines qui sont reliés et interdépendants :

- Activités;
- Bienfaits pour la santé;
- Coopération;
- Dynamisme soutenu.

Chaque résultat peut être atteint au moyen de diverses activités physiques. Les élèves doivent avoir des occasions de participer dans chacune des dimensions suivantes : la danse, les jeux, les types de gymnastique, des activités individuelles et des activités réalisées dans un milieu différent (ex. : activités aquatiques et de plein air).

Chacun des résultats d'apprentissage généraux de ces deux cours renferme des objectifs plus précis qui mettent l'accent sur l'analyse et l'application des connaissances, habiletés et attitudes acquises dans les cours antérieurs. Les deux cours ont des résultats d'apprentissage qui leur sont propres. Ainsi, les résultats d'apprentissage en Éducation physique 20 sont le préalable pour entreprendre l'atteinte des objectifs d'Éducation physique 30.

L'acquisition d'un vocabulaire et de structures de phrases pour s'entretenir sur l'activité physique et les sports revêt une importance toute particulière. Il est donc essentiel que, dans leurs cours d'éducation physique, les élèves acquièrent des éléments langagiers qui leur permettront de s'exprimer correctement et de façon automatique et spontanée en français.

Enfin, les cours d'éducation physique dans l'école francophone doivent amener les élèves à identifier et intégrer les différentes composantes de leur vie récréative et sportive à la vie dans la communauté francophone.

Langues autres que l'anglais et le français

Les élèves de l'Alberta peuvent faire l'apprentissage de certaines langues ce qui leur permet d'étendre la gamme de leurs compétences langagières et de relever les défis que présente le monde international du travail et des voyages. Grâce à ces cours, les élèves font l'acquisition d'habiletés linguistiques dans des situations reliées à la vraie vie.

Les élèves qui suivent des cours de langue seconde pourront continuer d'employer leurs compétences linguistiques lorsqu'ils seront sur le marché du travail, aux études ou en voyage. Au secondaire deuxième cycle, le classement dans les cours de langue seconde dépend des compétences linguistiques de chacun. Les élèves ont droit à 5 crédits pour 125 heures de cours.

Alberta Learning a élaboré en anglais des cours pour les langues suivantes :

- l'allemand;
- le cri
- l'espagnol
- l'italien
- le japonais;
- le latin;
- le pied-noir
- l'ukrainien.

De nombreux conseils scolaires ont élaboré leurs propres programmes. Parmi les programmes de langues élaborés localement, notons : l'arabe, le chinois, le chipewyan, l'allemand, l'hébreux, l'italien et le polonais. Ces cours préparés à l'échelle locale répondent aux besoins et aux exigences d'une région donnée, ce qui signifie qu'ils peuvent changer d'une année à l'autre.

Pour en savoir plus sur les cours de langues secondes offerts dans votre région, veuillez communiquer avec votre conseil scolaire.

Matières facultatives – *Les élèves peuvent choisir :*					
Études professionnelles et technologiques (ÉPT)	Beaux-arts	Éducation physique 20-30	Langues autres que l'anglais et le français	Éducation hors campus	Cours approuvés à l'échelle locale

Éducation hors campus

L'éducation hors campus est offerte en vertu d'un partenariat entre les écoles, les employeurs et les élèves. Cette formule favorise l'apprentissage chez les élèves et le rehausse. Grâce aux expériences d'apprentissage qu'ils en tirent, les élèves peuvent établir des liens avec le marché du travail, explorer leurs intérêts en matière de carrière et déterminer leurs aptitudes.

Voici les programmes relevant de l'éducation hors campus :

Formation par stages 15-25-35

Cette séquence de cours est réservée aux élèves du secondaire deuxième cycle. Dans le cadre des stages, les élèves travaillent avec un employeur dans le but de réaliser des expériences d'apprentissage qui sont définies pour chaque élève. Pour chaque tranche de 25 heures, un crédit est accordé. Les élèves doivent d'abord suivre le cours Préparation à l'emploi (ADT1010) de la série Adaptation au travail. Ce cours d'un crédit sert de cours préalable ou de cours associé au premier cours de formation par stages.

Travail d'études

Dans le cadre de ce programme, les élèves passent une partie de leur journée d'école dans un ou plusieurs milieux de travail. Cela leur permet d'approfondir l'apprentissage réalisé en classe. Ce programme est offert au secondaire premier cycle et au secondaire deuxième cycle.

Stage de carrière 10

Le cours Stage de carrière 10 vise à aider et à préparer les élèves à acquérir les compétences de base pour faire face au marché du travail, qu'il s'agisse d'un métier ou d'une carrière dans le domaine de la technologie ou des services. Ce cours peut valoir 3, 4 ou 5 crédits, et il est conçu pour être principalement donné hors campus.

Ce cours 10 est recommandé comme préalable au Programme enregistré d'apprentissage ou à d'autres cours ou programmes se rapportant à des carrières dans le domaine de la technologie ou des services.

Le programme enregistré d'apprentissage

Le Programme enregistré d'apprentissage (Registered Apprenticeship Program) permet aux élèves de passer une partie de leur temps au sein d'une industrie en tant qu'apprentis enregistrés de l'un des 50 métiers désignés de l'Alberta.

Les élèves inscrits à ce programme sont rémunérés par leurs employeurs, tandis que les élèves inscrits aux cours de formation par stages peuvent être rémunérés par leurs employeurs, à la discrétion de ces derniers.

Il est possible de se procurer des renseignements sur ce programme auprès de la Curriculum Branch ou du bureau de votre région de l'Apprenticeship and Industry Training Office, Alberta Learning.

Programme « Green Certificate »

Le Programme « Green Certificate » est destiné aux élèves du secondaire deuxième cycle. Il permet aux élèves de 10e, 11e et 12e année de participer à un apprentissage relié à l'agriculture, de recevoir des crédits et de compléter le niveau Technicien de ce certificat et ce, dans l'une de sept spécialisations.

Alberta Agriculture, Food and Rural Development et Alberta Learning administrent conjointement ce programme. Des renseignements sur le programme sont disponibles auprès d'Alberta Learning, d'Alberta Agriculture, de Food and Rural Development, ainsi qu'auprès des écoles secondaires deuxième cycle situées dans les régions agricoles de l'Alberta.

Matières facultatives – *Les élèves peuvent choisir :*					
Études professionnelles et technologiques (ÉPT)	Beaux-arts	Éducation physique 20-30	Langues autres que l'anglais et le français	Éducation hors campus	Cours approuvés à l'échelle locale

Cours approuvés à l'échelle locale

Les autorités scolaires peuvent élaborer des cours, y compris des cours de langue autres que le français et l'anglais, afin de répondre aux besoins des gens de leur région, de manière innovatrice et responsable. Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, veuillez vous adresser à la direction de votre école.

Expérience éducative à l'extérieur du cadre scolaire

Certaines expériences éducatives suivies à l'extérieur du cadre scolaire peuvent servir à l'obtention de crédits; ex. : les cours de musique privés offerts par Conservatory Canada, Royal Conservatory of Toronto et Mount Royal College (Calgary). Pour plus d'information, vous adresser à la direction de l'école.

Transitions – Du secondaire au monde du travail et à l'apprentissage continu

Se préparer à vivre et à travailler constitue un processus complexe qui commence dès les premières années à l'école et qui se poursuit toute la vie. À cet effet, les écoles de l'Alberta, en collaboration avec les parents et la communauté, veulent aider les élèves à connaître du succès lorsqu'ils feront la transition du secondaire au monde du travail ou aux études postsecondaires.

Afin de les aider à se préparer pour cette transition, on encourage les élèves à poursuivre la planification de carrière qu'ils ont amorcée au secondaire premier cycle, ainsi qu'à se monter un portfolio professionnel détaillé. Ils devraient étudier diverses possibilités de travail et d'éducation plus poussée, ainsi que préparer plusieurs scénarios de transition.

Tous les cours du secondaire deuxième cycle peuvent aider les élèves dans leur planification de carrière en les aidant à développer leurs habiletés personnelles de gestion (habiletés fondamentales et d'employabilité), explorer les options en ce qui concerne la poursuite des études et le travail, et développer leur portfolio professionnel. Parmi les programmes qui portent tout particulièrement sur les carrières, on retrouve : Carrière et vie 20, Études professionnelles et technologiques et Formation par stages 15-25-35. Le Programme enregistré d'apprentissage, le Programme « Green Certificate » et le Programme d'intégration et de formation professionnelle aident également les élèves à réussir leur transition au monde du travail.

Bien des écoles du secondaire deuxième cycle organisent des activités spéciales de perfectionnement professionnel, comme des activités de mentorat, d'observation au poste de travail, de création de portfolios et de foires de carrières annuelles. Les écoles encouragent également les élèves à dresser un plan de carrière. Ces plans devraient être mis à jour tous les ans, puis signés par les parents et les directeurs d'école. En général, les élèves préparent un portfolio personnel, comprenant un curriculum.

http://www.alis.gov.ab.ca

Vous pouvez consulter l'information relative aux professions et aux programmes postsecondaires dans les écoles secondaires deuxième cycle, dans les centres de carrières, et dans deux sites Web du Ministère : www.ALIS.gov.ab.ca et www.learning.gov.ab.ca (cliquez sur le bouton « Français » à côté de « Common Questions: Students, Parents, Teachers » au bas de l'écran).

Éducation postsecondaire

Les élèves doivent choisir des cours qui répondent aux exigences du diplôme et qui leur permettront de réaliser leurs objectifs en matière d'éducation plus poussée ou de carrière. Le diplôme d'études secondaires n'assure pas d'être admis à tous les programmes du postsecondaire.

Les élèves qui désirent faire des études postsecondaires doivent planifier à l'avance afin de bien connaître les critères d'admission, les dates limites d'inscription et les sources de financement disponibles à l'établissement de leur choix.

Certains établissements postsecondaires accordent un statut spécial à certains cours du secondaire deuxième cycle. Cela peut faciliter l'admission à certains programmes, ou permettre l'attribution de crédits, ou enfin, donner lieu à un classement avancé.

Bourses Alexander Rutherford

Grâce aux bourses Alexander Rutherford, les élèves peuvent recevoir jusqu'à 2 500 $ pour défrayer leurs études postsecondaires. Ces bourses sont accordées aux élèves qui s'inscrivent à un établissement postsecondaire et qui ont atteint une moyenne de 80 % dans cinq cours en 10e, 11e et 12e année. Chaque année est considérée séparément des autres.

10e année	11e année	12e année
Moyenne d'au moins 80 % dans **cinq** matières : • Français 10/13 ou English Language Arts 10-1/10-2 • au moins **deux** des cours suivants : • Études sociales 10 • Mathématiques appliquées 10 ou Mathématiques pures 10 • Sciences 10 • une langue autre que celle utilisée ci-dessus au niveau de la 10e année • **deux** autres matières de la 10e année, y compris celles énumérées ci-dessus	Moyenne d'au moins 80 % dans **cinq** matières : • Français 20/23 ou English Language Arts 20-1/20-2 • au moins **deux** des cours suivants : • Études sociales 20 • Mathématiques appliquées 20 ou Mathématiques pures 20 • Sciences 20 • Biologie 20 • Chimie 20 • Physique 20 • une langue autre que celle utilisée ci-dessus au niveau de la 11e année • **deux** autres matières de la 11e année, y compris celles énumérées ci-dessus	Moyenne d'au moins 80 % dans **cinq** matières : • Français 30 ou English Language Arts 30-1/30-2 • au moins **quatre** des cours suivants : • Études sociales 30 • Mathématiques appliquées 30 • Mathématiques pures 30 • Mathématiques 31 • Sciences 30 • Biologie 30 • Chimie 30 • Physique 30 • une langue autre que celle utilisée ci-dessus au niveau de la 12e année
Cours ÉPT. On peut combiner trois cours d'un crédit et les présenter comme un cours facultatif en 10e et/ou 11e année. • Les cours de niveau 1000 sont reconnus comme des cours de 10e année; les cours de niveau 2000 sont reconnus comme des cours de 11e année. • Pour ce faire, les trois cours doivent être du même niveau. • La moyenne des notes de ces trois cours peut être présentée comme une des « autres matières » au niveau choisi.		**Note :** On ne peut pas présenter un cours des ÉPT en 12e année.

De plus, on désigne du titre « Boursiers Rutherford », les dix élèves de la 12e année ayant obtenu la plus haute moyenne sur la base des résultats à cinq examens en vue du diplôme, dont English Language Arts 30-1 ou Français 30, Études sociales 30 et trois autres cours ayant un examen en vue du diplôme.

En général, les élèves font leur demande de bourse Alexander Rutherford au printemps de leur 12e année. Les bourses sont versées pendant le premier semestre de leurs études postsecondaires.

Des autorités scolaires, des écoles, des établissements postsecondaires, des entreprises et des organismes communautaires décernent également des bourses. Les parents et les élèves sont fortement encouragés à explorer d'autres possibilités de bourses afin de défrayer les études postsecondaires, comme les bourses d'études et de perfectionnement en vue d'études postsecondaires à plein temps en français.

http://www.learning.gov.ab.ca/french/links/destine.asp

Pour obtenir plus de renseignements à ce sujet, on peut également consulter le site Web du Ministère : www.learning.gov.ab.ca (cliquez sur le bouton « Français » à côté de « Common Questions: Students, Parents, Teachers » au bas de l'écran).

La bourse « RAP »

Cette bourse souligne chaque année les réalisations scolaires et celles reliées aux métiers d'un maximum de 50 élèves qui participent au Programme enregistré d'apprentissage. Cette bourse accorde 1 000 $ à chaque élève pour continuer sa formation dans un programme régulier d'apprentissage après la 12e année.

Afin de se qualifier pour la bourse, les apprentis doivent :

- planifier poursuivre leur formation dans un programme régulier d'apprentissage;
- obtenir le Diplôme d'études secondaires ou le Certificat de réussite;
- avoir complété un minimum de 250 heures d'expérience de travail dans le cadre du PER;
- obtenir une recommandation d'un employeur, superviseur ou travailleur qualifié, déclarant qu'ils devraient suivre le programme d'apprentissage pour devenir compagnon agréé.

De plus, les apprentis seront tenus de fournir :

- une déclaration personnelle dans laquelle ils expliquent pourquoi ils sont de bons candidats pour poursuivre une carrière dans un métier;
- un relevé des notes obtenues au secondaire deuxième cycle;
- une appréciation d'un employeur, superviseur ou compagnon.

http://www.alis.gov.ab.ca/scholarships

Des renseignements supplémentaires sur l'Alberta Heritage Scholarship Fund et les bourses qu'il décerne sont accessibles par Internet au site http://www.ALIS.gov.ab.ca/scholarships.

Aide financière

http://www.alis.gov.ab.ca

Les élèves qui fréquentent un établissement postsecondaire peuvent avoir droit à un prêt étudiant. Les conseillers d'orientation des écoles ou le Students Finance Board d'Alberta Learning (bureaux d'Edmonton et de Calgary) peuvent donner de plus amples renseignements à ce sujet.

Foire aux questions

Question : *Qu'est-ce qu'un crédit?*

Réponse : Un crédit correspond aux résultats d'apprentissage que la plupart des élèves peuvent obtenir en 25 heures d'enseignement. En Alberta, les élèves doivent accumuler 100 crédits pour avoir droit au Diplôme d'études secondaires de l'Alberta.

Question : *Les élèves ont-ils des périodes libres?*

Réponse : Au secondaire deuxième cycle, les élèves peuvent opter pour des périodes d'étude, en fonction des politiques et des lignes directrices de leur école. Il est très possible, pour les élèves du secondaire deuxième cycle, de parvenir à leur diplôme d'études secondaires tout en ayant des périodes libres, surtout en 12e année. Cependant, on suggère que les élèves planifient un horaire sans période libre.

Question : *Comment les élèves font-ils pour savoir quels cours choisir en vue de leurs études postsecondaires?*

Réponse : Les élèves qui savent déjà ce qu'ils feront comme études postsecondaires doivent consulter le conseiller d'orientation de leur école et le programme d'études de l'établissement de leur choix afin de bien s'inscrire à tous les cours préalables du secondaire deuxième cycle. Chaque année, ils doivent se procurer de l'information à jour. Les élèves devraient également consulter le site de Alberta Learning Information Service (ALIS) à l'adresse suivante : http://www.alberta-learning.ab.ca.

Question : *Y a-t-il des précepteurs qui peuvent aider les élèves?*

Réponse : Ce sont les enseignants des élèves qui peuvent leur procurer la meilleure aide possible. Cependant, s'ils ont besoin des services de précepteurs, cette dépense revient généralement aux parents et ce sont ces derniers qui doivent prendre les dispositions nécessaires pour retenir leurs services. Par contre, les écoles peuvent parfois aider les parents en leur fournissant des renseignements à ce propos.

Question : *Est-ce que les élèves doivent suivre tous les cours d'une même séquence; ex. : Art dramatique 10-20-30?*

Réponse : Non, car les élèves peuvent opter pour des cours variés. Les seules restrictions ont trait aux cours préalables à chaque cours.

Question : *Est-ce que l'apprentissage d'une langue seconde fait partie des exigences d'admission à l'université?*

Réponse : Il ne s'agit pas d'une exigence générale des universités albertaines. Toutefois, une langue seconde peut être utilisée comme matière pour avoir accès à plusieurs programmes et pour le calcul des bourses. Les cours de langue seconde peuvent également être intégrés au calcul de la moyenne de l'élève. Par ailleurs, certaines facultés postsecondaires peuvent exiger des cours de langue seconde. Les élèves doivent consulter l'établissement postsecondaire de leur choix pour connaître ses exigences d'admission.

Question : *Que se passe-t-il lorsqu'un élève de 12ᵉ année n'a pas obtenu tous les crédits nécessaires après son premier semestre?*

Réponse : Cet élève peut alors répondre à toutes les exigences du diplôme, soit en suivant des cours supplémentaires, soit en s'inscrivant à un semestre de plus, soit en suivant des cours d'été, des cours du soir ou des cours à distance. Le personnel de l'école de l'élève pourra le conseiller à ce sujet.

Question : *Est-ce qu'un élève peut s'inscrire de nouveau à une école secondaire deuxième cycle pour terminer son diplôme d'études secondaires ou pour améliorer ses notes après sa 12ᵉ année?*

Réponse : Tous les élèves âgés de 19 ans ou moins au 1ᵉʳ septembre d'une année scolaire ont le droit de fréquenter l'école. Les conseils scolaires peuvent affecter les raccrocheurs à des écoles spécifiques.

Question : *Est-ce que les parents peuvent demander que leur enfant soit inscrit dans la classe d'un enseignant particulier?*

Réponse : La plupart des écoles s'efforcent de répondre aux demandes des gens. Cependant, elles sont parfois assujetties à certaines restrictions en raison du nombre d'inscriptions et des horaires.

Question : *Comment puis-je m'assurer que mon enfant vivra une expérience d'apprentissage enrichissante au secondaire deuxième cycle?*

Réponse : Tant les parents que les enseignants doivent accorder une importance primordiale à l'apprentissage pendant toute la vie. Les communications continues entre les parents, les enseignants et les élèves sont un des gages de réussite.

Question : *Que sont les examens de défi?*

Réponse : Les élèves qui croient avoir déjà acquis les résultats d'apprentissage d'un cours du secondaire deuxième cycle, et qui sont en mesure de prouver leurs acquis, peuvent demander à l'école comment procéder pour recevoir les crédits du cours visé, sans suivre le cours en question. En général, un examen de défi ne concerne qu'un cours d'une même séquence et de niveau supérieur, ou de niveau semblable dans une autre séquence de cours. Cela ne s'applique pas aux cours ayant un examen en vue du diplôme.

Question : *Existe-t-il des dispositions particulières pour les élèves ayant des besoins spéciaux et passant un examen en vue du diplôme?*

Réponse : Oui. La direction des écoles est au courant de ces dispositions.

Commentaires

Ce que mon enfant apprend à l'école — 10e, 11e et 12e années (2003-2004)

Veuillez indiquer si vous êtes :

☐ Parent ☐ Enseignant ☐ Directeur d'école ☐ Directeur général ☐ Autre (préciser) ____________________

Veuillez indiquer si vous avez consulté :

☐ la version imprimée ☐ la version Internet ☐ les deux

Veuillez indiquer votre réponse par une coche sous l'une des quatre colonnes :

	Pas du tout d'accord	Désaccord	Accord	Très d'accord
1. Ce manuel présente des renseignements utiles.				
2. La quantité de renseignements est adéquate.				
3. Le niveau de lecture est adéquat.				
4. La mise en page et l'organisation sont adéquats.				
5. Les liens au site Web d'Alberta Learning sont utiles.				
6. Le téléchargement et l'impression se font facilement.				

Comment pouvons-nous améliorer ce manuel pour vous le rendre plus utile?

____

____

____

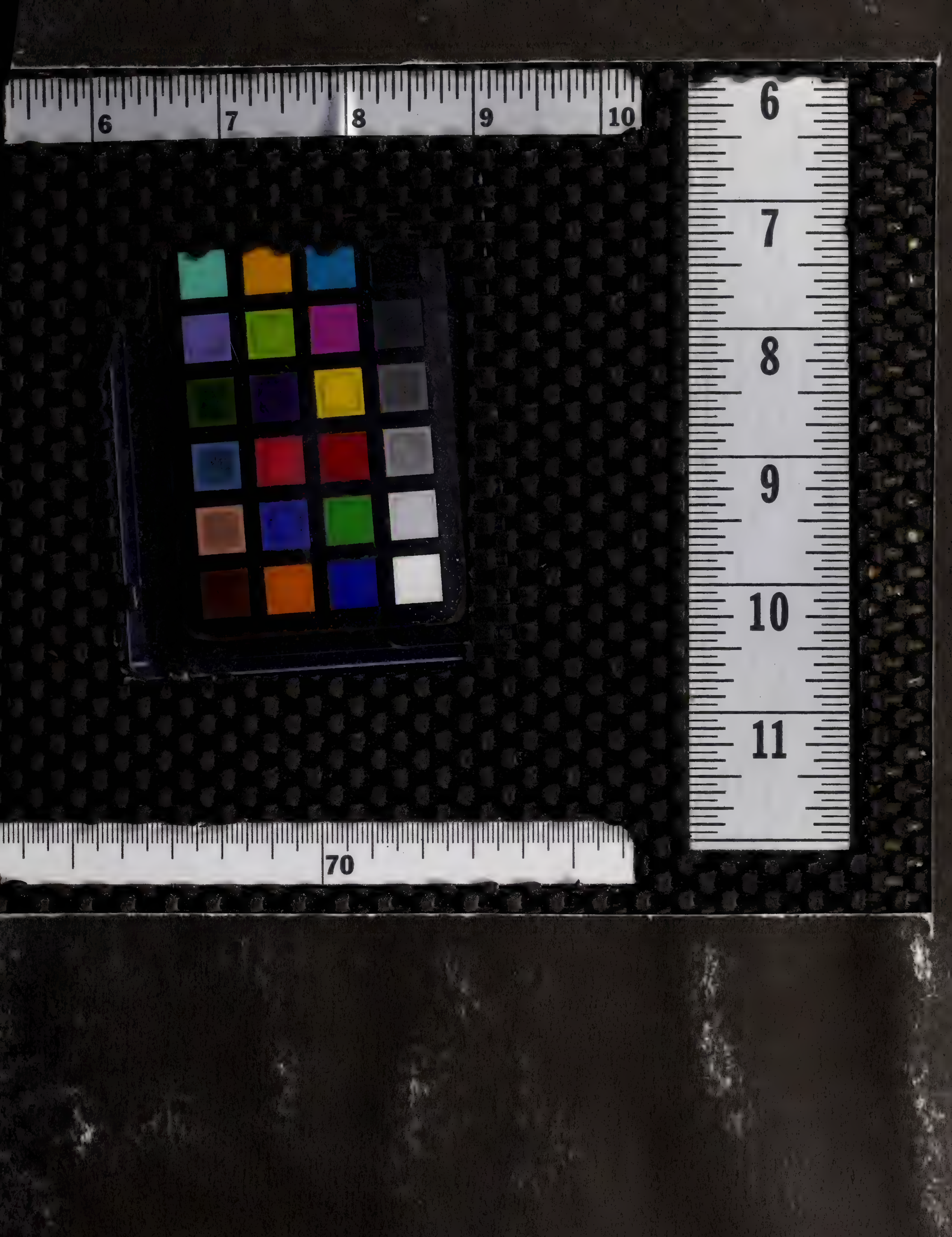
____

____

Nous vous remercions de vos commentaires.

Veuillez envoyer ce formulaire à l'adresse suivante :

Direction de l'éducation française
Alberta Learning
Édifice 44 Capital Boulevard
10044, 108e Rue
Edmonton, Alberta, Canada
T5J 5E6
Téléc. : 780–422–1947


6 7 8 9 10
6 7 8 9 10 11
70



Où obtenir d'autres renseignements?

- Le site Web d'Alberta Learning
  http://www.learning.gov.ab.ca/french/
- Aboriginal Services Branch
  Tél. : 780–415–9300
  Téléc. : 780–415–9306
  Courriel : ABS@gov.ab.ca
- Curriculum Branch
  Tél. : 780–427–2984
  Téléc. : 780–422–3745
  Courriel : curric.contact@learning.gov.ab.ca
- Direction de l'éducation française
  Tél. : 780–422–6326
  Téléc. : 780–422–1947
  Courriel : LSB@learning.gov.ab.ca
- Learner Assessment Branch
  Tél. : 780–427–0010
  Téléc. : 780–422–4200
  Courriel : assess.contact@learning.gov.ab.ca
- Learning Resources Centre
  Tél. : 780–427–5775
  Téléc. : 780–422–9750
  Site : http://www.lrc.learning.gov.ab.ca
- Special Programs Branch
  Tél. : 780–422–6326
  Téléc. : 780–422–2039
  Courriel : SpecialEd@learning.gov.ab.ca

SOMMAIRE DES PROGRAMMES

10e, 11e, 12e années

2003–2004





Études sociales 10-20-30
- Comprendre les rôles, droits et responsabilités du citoyen dans une société démocratique et dans la collectivité mondiale.
- Développer à un haut niveau des habiletés d'enquête et de pensée critique.

Études sociales 13-23-33
- Comprendre les rôles, droits et responsabilités du citoyen dans une société démocratique et dans la collectivité mondiale.
- Développer des habiletés d'enquête et de pensée critique.

ÉTUDES SOCIALES

Études sociales 16-26 (PIFP)
- Faire le lien entre les droits, responsabilités et lois, et le monde du travail.
- Développer des habiletés d'enquête et de pensée critique.

La lecture
- Analyser les caractéristiques des textes.
- Prêter une attention spéciale aux éléments de stylistique, aux techniques de narration et aux vale
présentées dans les textes.

L'écriture
- Rédiger des textes de plus en plus complexes et variés.
- Organiser et formuler ses idées clairement.
- Appliquer les règles de l'orthographe grammaticale.

FRA

L'interaction
- Échanger so
une variété d
l'actualité, le
les problèma

ELA 16, 26, 36, (PIFP)
- Lire en vue d'un but spécifique et concret.
- Écrire afin de communiquer clairement et concrètement et s'exprimer avec confiance.

ELA 10-1, 20-1, 30-1
- Analyser, interpréter et créer des textes plus complexes.
- Comprendre et apprécier l'importance et du caractère artistique de la littérature.

ANGLAIS

10e, 11

ELA 10-2, 20-2, 30-2
- Développer une variété de stratégies de lecture, d'écriture et de compréhension.
- Étudier des textes à différents niveaux de complexité.

Mathématiques appliquées 10-20-30
- Aborder les problèmes mathématiques.
- Utiliser les mathématiques pour résoudre des problèmes pratiques.

Sciences 20-30
- Étudier les principaux concepts de biologie, chimie et physique.
- Connaître les liens entre les sciences, la technologie et la société.

Sciences 10
- Explorer la chimie, la physique, la biologie et les sciences de la Terre.
- Préalable à tous les cours de sciences de 11e et 12e année.

Sciences 14-24
- Comprendre les principes scientifiques à la base des évènements.
- Comprendre la technologie utilisée dans la vie quotidienne.

Sciences 16-26 (PIFP)
- Acquérir des aptitudes professionnelles au niveau débutant.
- Comprendre la nécessité d'apprendre pendant toute la vie.

SCIENCES

Mathématiques pures 10-20-30
- Étudier et analyser les théories mathématiques.
- Utiliser les stratégies algébriques et graphiques de résolution de problèmes.

Biologie 20-30
- Explorer les interactions entre les êtres vivants et leur environnement.
- Examiner l'échange d'énergie et de matière.
- Mettre l'accent sur l'adaptation et le changement.

Chimie 20-30
- Étudier la matière et ses changements.
- Comprendre le monde naturel.
- Prendre conscience de l'influence de la chimie dans la vie.

Physique 20-30
- Étudier la matière et l'énergie, ainsi que leurs interactions.
- Comprendre les principes de physique à la base des évènements naturels.
- Comprendre la technologie utilisée dans la vie quotidienne.

TECHNOLOGIES DE
DE LA COMMU
Ce programme est intég

L'exposé
- Savoir comment présenter un sujet et conclure une présentation.
- Savoir comment traiter un sujet en fonction du public cible.

AIS

L'écoute
- Développer l'habileté à prendre des notes, à tenir compte du point de vue de l'auteur, à inférer l'intention de l'auteur et connaître les divers types de discours.

...t de vue sur ...ts dont ...e du travail et ...s sociales.

Bienfaits pour la santé
- Condition physique fonctionnelle.
- Image corporelle.
- Bien-être.

Activités
- Danse.
- Jeux.
- Gymnastique.
- Activités individuelles.
- Activités réalisées dans un milieu différent.

ÉDUCATION PHYSIQUE

Coopération
- Communication.
- Esprit sportif.
- Leadership.
- Travail d'équipe.

Dynamisme soutenu
- Effort.
- Sécurité.
- Établissement d'objectifs/ Défi personnel.
- Vie active dans la communauté.

Choix de carrières
- Élaborer et mettre en pratique des processus visant l'épanouissement continu personnel et professionnel.

Choix des ressources
- Prendre des décisions responsables vis-à-vis des finances qui reflètent leurs valeurs et leurs objectifs personnels.

12e ANNÉES

CARRIÈRE ET VIE

Choix personnels
- Comprendre les dimensions affective, psychologique, intellectuelle, sociale, spirituelle et physique de la santé et de la dynamique existant entre ces facteurs.

Préparation aux cours de mathématiques 10
- Revoir les principaux concepts des 7e, 8e et 9e années.
- Se préparer en vue des Maths appliquées ou pures 10, ou Maths 24.

Mathématiques 14-24
- Réviser et comprendre les mathématiques de base.
- Acquérir des aptitudes pratiques pour la vie quotidienne.

MATHÉMATIQUES

...athématiques 31
- Pour les élèves avancés qui songent à s'inscrire à certains programmes postsecondaires.

Mathématiques 16-26 (PIFP)
- Acquérir des concepts, habiletés et attitudes essentiels chez soi, à l'école, dans la communauté et au travail.

ART

Représentation

Réflexion

Expression

Composition

MUSIQUE

Mélodie

Forme

Harmonie

Expression

Rythme

...INFORMATION ET ...CATION (TIC)

...ux matières de base.

Information pour les parents

Obtenez de l'information au sujet des programmes et des ressources de plusieurs sources :

- l'enseignant(e) ou l'école;
- les sommaires des programmes;
- les manuels « Ce que mon enfant apprend à l'école »;
- les programmes d'études affichés sur le site Web du Ministère.



Comment pouvez-vous aider votre enfant?

Il y a plusieurs façons de manifester de l'intérêt dans la vie scolaire de son enfant :

- lui poser des questions;
- l'aider avec ses devoirs et ses projets;
- désigner un endroit et un temps pour faire les devoirs;
- lire avec votre enfant.

Voici d'autres ressources élaborées par le Ministère à l'intention des parents :

- *La réussite scolaire de votre enfant*
  Conseils et stratégies vous permettant d'aider vos enfants, de la 1re à la 9e année, à faire leurs devoirs.
- *Mieux réussir à l'école*
  Pour aider les élèves de la 7e à la 12e année à devenir de meilleurs apprenants.
- Site Web *LearnAlberta* – Ressources d'apprentissage multimédias en ligne : http://www.learnalberta.ca.
- Site Web *TELUS 2Learn*
  Créé grâce à un partenariat entre le secteur de l'éducation et le secteur des affaires, ce site offre toute une gamme de renseignements à l'intention du personnel enseignant, des élèves et des parents : http://www.2learn.ca.

L'éducation en Alberta

Le programme d'études de chaque matière décrit ce que les élèves doivent apprendre. L Ministère élabore chaque programme en consultation avec le personnel enseignant et administratif, les parents, des représentants d'établissements postsecondaires ainsi que des représentants des groupes professionnel et communautaires.

Les enseignants planifient leur enseignemen à partir de ces programmes, tout en tenant compte des besoins et habiletés de leurs élèves. Ils évaluent les progrès de leurs élèves sur une base régulière. Le Ministère administre des tests de rendement en 3e, 6e et 9e année et des examens en vue du diplôme en 12e année. On peut obtenir les résultats de son enfant aux tests de rendement auprès de l'école. Contactez l'école ou consultez le site Web d'Alberta Learning pou de plus amples renseignements.

L'éducation francophone

L'éducation en français langue première s'adresse aux élèves de parents francophones qui désirent développer et maintenir chez leur enfant la langue française comme langue première. Elle assure aux élèves une éducation de qualité en français, dans le cadre de la culture et de la communauté francophones.

